

Facilitation du scrutin au Kosovo



Le Magazine de l'OSCE, qui est également disponible en ligne, est publié sur papier en anglais et en russe par la Section de la presse et de l'information de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédactrice en chef : Ursula Froese

Maquettiste : Nona Reuter

Impression : Imprimerie Centrale

Veuillez envoyer vos commentaires et contributions à :

osce.magazine@osce.org

Section de la presse et de l'information

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

A-1010 Vienne (Autriche)

Tél. : (+43-1) 514 36-6267

Télécopieur : (+43-1) 514 36-6105

Présidence de l'OSCE en 2012 : Irlande

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent (Vienne)

Forum pour la coopération en matière de sécurité (Vienne)

Secrétariat (Vienne)

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (Vienne)

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (Varsovie)

Haut Commissaire pour les minorités nationales (La Haye)

Assemblée parlementaire de l'OSCE (Copenhague)

Opérations de terrain

Caucase du Sud

Bureau de l'OSCE à Bakou

Bureau de l'OSCE à Erevan

Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie centrale

Centre de l'OSCE à Achgabat

Centre de l'OSCE à Astana

Centre de l'OSCE à Bichkek

Bureau l'OSCE au Tadjikistan

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk

Mission de l'OSCE en Moldavie

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie

Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine

Mission de l'OSCE au Kosovo

Mission de l'OSCE au Monténégro

Mission de l'OSCE en Serbie

Mission de l'OSCE à Skopje

Dans ce numéro

- 3 Une mission possible !
L'OSCE facilite le scrutin au Kosovo
Edita Buçaj
- 6 Faire en sorte de ramer tous dans la même direction :
entretien avec l'Ambassadeur Erwan Fouéré,
Représentant spécial du Président en exercice pour le
processus de règlement transnistrien
Sonya Yee

BONNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

- 10 Le démasquage de la corruption : protection du
dénonciateur
Sarah Crozier
- 11 Un innovateur dans la confiscation des fruits du crime :
le Bureau irlandais des avoirs liés à la criminalité
- 12 Resserrement de l'étau autour du blanchiment d'argent
- 14 Une maîtrise en gouvernance économique à l'Académie
de l'OSCE
Svetlana Levina

LIBERTÉ DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

- 16 Les droits de l'homme dans les centres commerciaux
virtuels
Brett Solomon
- 19 Réglementer l'Internet c'est comme conduire un
troupeau de chats
Mike Stone
- 20 Les trois ans du Forum centrasiatique de
développement de l'Internet
- 22 Le partenariat international sur le terrain : quelques-
unes des meilleures pratiques
Gudrun Van Pottersburgh
- 24 Nouveau département universitaire multilingue à
Bujanovac : comment résoudre le dilemme linguistique
?
Michelle Pirota
- 27 Le contrôle interne : un ami critique
Q-R avec Paul Manning
- 29 Traduire en justice ceux qui violent les droits
environnementaux
Ursula Froese
- 30 **Nominations**

Photo de couverture: Avant le jour du scrutin, une équipe de la Mission de l'OSCE au Kosovo transporte en lieu sûr des matériels électoraux sensibles pour le premier tour des élections présidentielles et législatives serbes, Mitrovicë/Mitrovica, 4 mai 2012. (OSCE/Helen Jakobs)



OSCE/HASAN SCIPA

Une mission possible ! L'OSCE facilite le scrutin au Kosovo

Edita Buçaj

« VOUS PENSEZ VRAIMENT QU'ON Y ARRIVERA ? »
« ON Y ARRIVERA. »

L'odeur d'encre fraîche des affiches préparées par l'OSCE pour informer les électeurs flottait sur le lycée du village de Donja Gušterica/Gushtericë e Ulët, dans le centre du Kosovo, le 6 mai. Des personnes de tous âges consultaient les affiches pour trouver leur bureau de vote, faisaient patiemment la queue, puis votaient.

Seulement cinq jours plus tôt, en vertu d'un accord conclu entre tous les acteurs locaux et internationaux pertinents, la Mission de l'OSCE au Kosovo avait été chargée de faciliter le scrutin pour plus de 109 000 électeurs remplissant les conditions requises pour voter lors des élections présidentielles et législatives serbes.

« Notre mission reposait sur un concept très simple mais important et sur un droit démocratique. Le but même de notre opération était de

permettre aux électeurs remplissant les conditions requises au Kosovo de voter lors des élections présidentielles et législatives serbes – rien de moins et rien de plus », a déclaré l'Ambassadeur Werner Almhofer, le Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo, qui a géré l'opération.

Cet accord a été le résultat d'une longue série de consultations, menées personnellement par le Président en exercice Eamon Gilmore, Vice-Premier Ministre irlandais, et le Secrétaire général, Lamberto Zannier, qui ont inclus des déplacements dans la région et abouti à une percée en trouvant un terrain d'entente pour une opération de facilitation du scrutin au Kosovo conduite par l'OSCE. Ce fut un cas rare d'unanimité entre les différents partenaires dont la Mission de l'OSCE au Kosovo s'est employée à gagner la confiance en exécutant ses programmes et ses activités au fil des années.

L'équipe de la Mission de l'OSCE au Kosovo s'occupe de la logistique de l'opération de facilitation du scrutin. Le Chef de la Mission, l'Ambassadeur Werner Almhofer, est le deuxième à partir de la gauche. (OSCE/Edon Muhaxheri)



Des électeurs du village de Laplje Selo, une enclave de Serbes de souche dans la municipalité de Gracanica/Gračanić, à proximité de Prishtinë/Priština, entrent dans un bureau de vote mis en place par l'OSCE pour y voter lors du premier tour des élections présidentielles et législatives serbes, le 6 mai 2012.

OSCE/EDN/MIJAKHERI

Les institutions à Belgrade et Prishtinë/Priština, ainsi que l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies, l'OTAN et des gouvernements étrangers, se sont tous félicités de l'accord intervenu et ont exprimé leur gratitude à l'OSCE pour le rôle qu'elle a joué.

Une opération qui nécessiterait normalement des mois de préparation devait être menée à bien en un temps record, un défi qui allait non seulement exiger des efforts collectifs de l'ensemble du personnel de la Mission de l'OSCE au Kosovo, mais également faire appel à des ressources provenant des opérations de terrain dont l'Organisation dispose dans toute l'Europe du Sud-Est.

Les défis logistiques concernaient le transport en toute sécurité au Kosovo de tous les matériels électoraux nécessaires, tels que la liste des électeurs, les bulletins de vote, les urnes et les formulaires de rapprochement, l'organisation d'une campagne d'information des électeurs, la mise en place et la dotation en personnel de 90 bureaux de vote à travers tout le Kosovo, puis la remise de l'ensemble des matériels électoraux à la Commission électorale républicaine serbe, afin que cette dernière puisse dépouiller le scrutin à Raška et Vranje sans la participation de l'OSCE.

Alors que réunions et conférences téléphoniques avec le siège de l'OSCE à Vienne s'enchaînaient 24 heures sur 24 et que les heures de travail s'accumulaient, les plans ont pris forme peu à peu et l'opération a commencé à se concrétiser en un temps record.

Le niveau d'engagement dont ont fait preuve les missions de l'OSCE voisines dans les Balkans, le travail qu'elles ont accompli et leur participation ont été réellement impressionnants. Nous avons cinq jours pour recruter et affecter 500 personnes, former le personnel, louer des camions et des autocars, planifier les convois, réserver des chambres d'hôtel et faire d'autres achats

indispensables, et tout cela alors que le premier jour, un 1er mai, était un jour férié important », a déclaré Jon Brown, le responsable de l'administration et des finances à la Mission au Kosovo.

Une campagne d'information des électeurs, impliquant la production de 112 affiches et de 22 brochures différentes et leur distribution dans tout le Kosovo, a été mise sur pied en moins de 24 heures. Un spot publicitaire a été produit en l'espace d'une nuit et diffusé le lendemain par cinq chaînes différentes.

Pendant ce temps, la Mission et ses bureaux extérieurs ressemblaient à des fourmilières humaines. Pendant que des équipes de l'OSCE suivaient une formation en prévision des élections, d'autres étaient sur le terrain pour y diffuser des informations et mettre en place les bureaux de vote.

Le jour du scrutin, quelque 500 personnes ont été déployées sur le terrain, dont des membres du personnel de la Mission de l'OSCE au Kosovo, 300 personnes recrutées localement pour une courte durée et 100 membres du personnel de l'Organisation, venus de ses autres opérations de terrain en Europe du Sud-Est ainsi que de son Secrétariat, pour prêter leur concours à l'opération.

Selon l'Ambassadeur Fletcher M. Burton, Chef de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, qui a contribué à l'opération, « l'effort a été concluant pour deux raisons principales : premièrement, le concept était bon – l'OSCE a aidé à parvenir à un accord qui bénéficiait d'un large appui politique et, deuxièmement, l'exécution a été irréprochable. »

Le jour du scrutin, les opérations se sont déroulées en bon ordre et dans le calme sans que le moindre incident n'ait été signalé, seuls quelques bureaux de vote ayant ouvert avec un léger retard, à 8 h 15 au lieu de 7 heures.

« Je salue la retenue de toutes les parties, qui a permis au

Le Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo, l'Ambassadeur Werner Althofer (deuxième à partir de la gauche), accompagné du porte-parole de la Mission, Nikola Gaon (à gauche), visitent un centre de facilitation du scrutin géré par l'OSCE à Gračanica/Gračanice, le 20 mai 2012.



OSCE/RESFORT ORUICI

scrutin facilité par l'OSCE de se dérouler dans le calme », a déclaré le Secrétaire général de l'Organisation, Lamberto Zannier, durant une allocution dans laquelle il se félicitait de la conclusion pacifique de l'opération.

Au cours des premières heures du lundi 7 mai, les urnes scellées ont été remises à la Commission électorale républicaine serbe comme prévu.

Plus tard dans la matinée, le personnel de la Mission est venu travailler comme à l'accoutumée. En entrant au siège, le Chef adjoint de la Mission, Edward Joseph, a dit : « Je suis prêt pour une autre élection ».

Deux jours plus tard, la Commission électorale républicaine serbe a confirmé qu'il y aurait un second tour pour l'élection présidentielle, le 20 mai.

Cette fois-ci, le but était de faire encore mieux en tenant compte des enseignements tirés et en procédant, là où c'était nécessaire, à des ajustements. Le second tour s'est déroulé encore plus harmonieusement que le premier : les bureaux de vote ont ouvert à temps dans tout le Kosovo, le scrutin s'est déroulé dans le calme, aucun incident n'a

été signalé, les bureaux de vote ont fermé et le matériel était emballé et quittait le Kosovo par la route peu après minuit.

Les convois de l'OSCE transportant les bulletins de vote sont arrivés devant la Commission électorale républicaine serbe à Raška et Vranje aux premières heures du 21 mai, marquant la fin d'une opération difficile mais réussie.

Dans une déclaration diffusée à l'issue du scrutin, le Président en exercice a accueilli avec satisfaction le déroulement pacifique et en bon ordre du vote au Kosovo pour le second tour de l'élection présidentielle serbe, le 20 mai. Commentant le rôle joué par l'OSCE dans ce processus, il a ajouté : « l'OSCE a démontré une fois de plus sa capacité à relever de nouveaux défis, à faire participer tous les acteurs pertinents et à conduire avec succès une opération exigeante dans un délai très serré. »

Edita Buçaj est Porte-parole adjointe de la Mission de l'OSCE au Kosovo.

Le premier tour en chiffres

- 200 membres du personnel de l'OSCE et 300 personnes recrutées localement pour une courte durée ont constitué des équipes
- 100 membres du personnel de cinq opérations de terrain de l'OSCE en Europe du Sud-Est et du Secrétariat de l'Organisation à Vienne ont apporté leur soutien
- 28 centres et 90 bureaux de vote ont ouvert dans 17 lieux géographiques avec les bonnes personnes, au bon endroit, au bon moment, et avec le matériel approprié
- Flotte de 200 véhicules, comportant des camions, des autocars, des monospaces et des véhicules tout terrain, organisée en 11 convois accompagnés d'une escorte de police – 6 700 kilomètres parcourus
- 4 stations mobiles de ravitaillement
- 110 nuits d'hôtel réservées pour le personnel déployé dans tout le Kosovo
- Téléphones portables, cartes SIM, radios portatives et postes de travail reliés à un réseau sans fil fournis à 100 personnes
- 5 chaînes de télévision ont diffusé des spots télévisés 10 fois par jour pendant 3 jours
- 6 700 affiches ont été distribuées dans tout le Kosovo pour informer les électeurs



ENTRETIEN AVEC L'AMBASSADEUR ERWAN FOUÉRE, REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LE PROCESSUS DE RÈGLEMENT TRANSNISTRIEN

Faire en sorte de ramer tous dans la même direction

La gare ferroviaire de Chişinău dans la capitale moldave sert de point de départ à la ligne de transport de passagers, rétablie en octobre 2010, qui mène à Odessa distante de 180 km en passant à travers la région transnistrienne. (OSCE/Jonathan Perfect)

Le conflit transnistrien date de 1990, année au cours de laquelle des séparatistes ont déclaré leur indépendance à l'égard de la Moldavie. À la suite d'un conflit armé, qui a fait plusieurs centaines de victimes, un cessez-le-feu a été conclu en juillet 1992, les parties prenant l'engagement de parvenir à un règlement négocié. Depuis 1993, l'OSCE et sa Mission en Moldavie concourent aux efforts visant à trouver une solution globale, durable et pacifique dans le cadre d'un processus officiellement intitulé « Conférence permanente sur les questions politiques dans le cadre du processus de négociation visant au règlement du conflit en Transnistrie ».

Les pourparlers en vue de parvenir à un règlement se tiennent dans le cadre du format « 5+2 », lequel réunit des représentants des parties, les médiateurs et les observateurs – Moldavie, Transnistrie, OSCE, Fédération de Russie, Ukraine, États-Unis d'Amérique et Union européenne – qui prennent part au processus de négociation.

Les négociations officielles « 5+2 » ont été suspendues en février 2006 et n'ont repris qu'en novembre 2011, durant la Présidence lituanienne. Sous la Présidence irlandaise de l'OSCE de 2012, deux séries de réunions officielles ont eu lieu à Dublin, en février, et à Vienne, en avril.

L'Ambassadeur Erwan Fouéré, Représentant spécial du Président en exercice pour le processus de règlement du

conflit transnistrien, préside les négociations « 5+2 » cette année. Il s'est entretenu avec Sonya Yee, Attachée de presse et d'information de l'OSCE, au sujet de l'évolution de la situation jusqu'à ce jour et de ses espoirs pour le processus de règlement.

Sonya Yee : Quelle évaluation faites-vous de l'évolution de la situation dans le cadre du processus de règlement du conflit transnistrien depuis le début de la Présidence irlandaise ?

Erwan Fouéré : La situation a évolué de manière extrêmement positive. Je dirais, en examinant l'évolution de la situation sur le terrain et dans le contexte du processus dit « 5+2 », que nous avons atteint le niveau d'interaction et de dynamique positive le plus élevé depuis que le conflit a éclaté, il y a près de 20 ans.

Nous avons tenu notre première réunion sous la Présidence irlandaise du processus « 5+2 » à Dublin fin février. C'était la première réunion « 5+2 » à laquelle ont participé la partie moldave et la nouvelle équipe dirigeante en Transnistrie, qui a été élue en décembre 2011. À la suite de la réunion de Dublin, nous avons noté une accélération du rythme des réunions à la base entre les autorités à Chisinau et Tiraspol. Les négociateurs en chef moldave et transnistrien, Eugen Carpov et Nina Shtanski, respectivement,

L'Ambassadeur Erwan Fouéré, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le processus de règlement transnistrien (au centre) en compagnie des représentants politiques de la Moldavie et de la Transnistrie Eugen Carpov (à gauche) et Nina Shtanski (à droite) au cours des négociations officielles « 5+2 » sur le processus de règlement transnistrien tenues à Dublin le 29 février 2012. (Chris Bellew/Fennells, droits de reproduction : Ministère irlandais des affaires étrangères)



se sont rencontrés à plusieurs reprises, de même que les membres des groupes de travail sur les mesures de confiance et les dirigeants.

Ce rythme d'activité très accéléré a eu un certain nombre de conséquences pratiques des plus positives, telles que le rétablissement des services ferroviaires pour le transport de marchandises. Il serait également possible, en plus de la ligne entre Chisinau et Odessa rétablie en octobre 2010, de remettre en service les lignes de transport de passagers, qui existaient déjà auparavant, mais qui ont été abandonnées il y a plusieurs années. Je crois que cela démontre la volonté politique de part et d'autre de tout faire pour supprimer les obstacles qui empêchent la libre-circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux et que c'est vraiment de bon augure pour l'avenir.

Il importe que nous tirions parti de cette dynamique afin de réaliser les meilleurs progrès possibles au cours des semaines et des mois à venir. C'est l'objectif de la Présidence irlandaise.

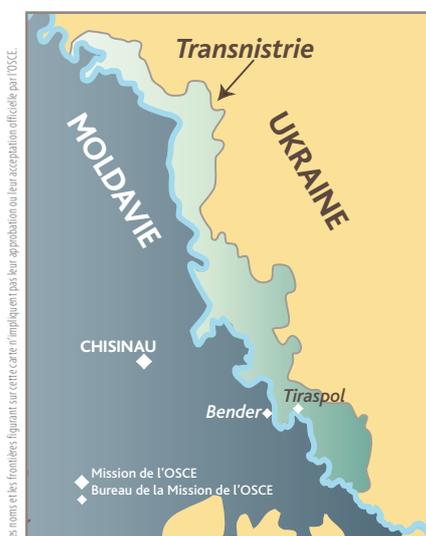
Qu'en est-il des développements concernant le processus « 5+2 » proprement dit ?

Les événements sur le terrain influent bien entendu sur le processus « 5+2 ». Lors de la dernière visite que j'ai effectuée dans la région début avril, j'ai pu me rendre compte de mes propres yeux de l'étendue de l'interaction entre les deux parties, ainsi que de leur bonne volonté, et ce rythme accéléré d'activité a eu une influence positive sur le processus. Lors de la dernière réunion « 5+2 » en date, nous sommes parvenus à un accord sur ce qu'on pourrait appeler les règles de base pour le processus de négociation, un certain nombre de procédures et de principes fondamentaux, et nous sommes également convenus d'un ordre du jour pour les négociations officielles.

C'est le mandat qui avait été confié aux « 5+2 » lorsque la décision a été prise, l'année dernière, de reprendre les pourparlers officiels. Le fait d'être parvenus à conclure ces accords au cours des premiers mois de 2012 nous donne une dynamique très positive pour les mois à venir. Nous avons un rythme de réunions qui favorisera la poursuite de ce processus.

Quel est le rôle de la Présidence de l'OSCE à cet égard ?

Nous présidons le processus « 5+2 ». Il importe que les parties aient confiance dans le rôle joué par le médiateur, que ce dernier soit perçu comme quelqu'un qui comprend les problèmes particuliers qui se posent des deux côtés, fasse également avancer le processus et aide à trouver des moyens de surmonter tout obstacle éventuel. Dans ce sens, la Présidence compte sur les autres médiateurs et les observateurs – Russie, Ukraine, Union européenne et États-Unis d'Amérique – pour contribuer au processus et veiller à ce que nous ramions tous dans la même direction. Nous sommes 5+2 acteurs dans le même bateau et nous devons faire en sorte de continuer de ramer et nous assurer que chacun rame en faisant preuve d'une même volonté et d'un même engagement politiques afin que le bateau puisse arriver à bon port.





Négociations « 5+2 » à Vienne, le 18 avril 2012. Deuxième à partir de la gauche : Eugen Carpov, Vice-Premier Ministre et négociateur en chef de la Moldavie (OSCE/Sonya Yee)

Près de deux décennies se sont écoulées depuis le début du conflit – quel espoir y-a-t-il d'arriver à bon port, à un règlement politique ?

Je crois que l'espoir est grand, car plus nous pourrions démontrer aux deux parties les avantages de la coopération, les effets bénéfiques de l'élaboration de projets en commun, d'un renforcement de la coopération économique entre eux et de l'intensification de la coopération à tous les niveaux, plus vite nous pourrions traiter les aspects plus délicats d'un règlement final.

Le principal défi dans tout processus de paix post-conflit est, comme nous l'avons vu en Irlande du Nord et dans d'autres cas, d'instaurer un certain niveau de confiance. Et je crois, en particulier à la suite de la réunion de Dublin, que nous avons vu s'établir un niveau de confiance qui n'existait pas auparavant. Nous devons à présent développer tous les aspects du processus de règlement en tirant parti de cette dynamique positive. Après tout, nous ne devons pas oublier que nous travaillons pour les communautés et les habitants des deux rives du Dniestr/Nistru. Plus nous pourrions montrer les avantages de cette interaction étroite, mieux ce sera.

La Présidence a tenu, en avril, une conférence sur l'expérience acquise dans la réalisation d'un règlement politique pacifique en Irlande du Nord en tant qu'étude de cas pour les efforts de règlement des conflits dans l'espace de l'OSCE et ailleurs. Quels enseignements éventuels peut-on en tirer pour le processus de règlement transnistrien ?

Je crois que l'intitulé de la conférence, « Un avenir commun », dit tout. Ce n'est qu'en se rapprochant les uns des autres et en partageant l'avenir, en promouvant la réconciliation, que l'on peut garantir de meilleures conditions économiques et une plus grande certitude politique, qui rendront la région plus attrayante pour les investisseurs

étrangers, le tourisme et le développement. Il va de soi qu'il n'y a pas deux conflits identiques : vous ne pouvez pas avoir de modèle miracle susceptible d'être appliqué partout. Mais il existe des principes de base qui sont communs à de nombreux processus de paix post-conflit. Je me souviens que, lorsque j'étais en Afrique du Sud, tous les partis d'Irlande du Nord sont venus sur place, en 1997, pour examiner quels enseignements pouvaient être retirés du processus de réconciliation sud-africain. Et il est intéressant de constater que, un an plus tard, l'Accord sur l'Irlande du Nord, ou « Accord du Vendredi saint » comme on l'appelle communément, était conclu. Je suis donc convaincu que nous pouvons tirer des leçons d'autres processus de paix post-conflit.

C'est une raison de plus pour laquelle, fin mai, nous avons invité les négociateurs en chef de Chisinau et de Tiraspol à venir, ensemble, étudier le processus de paix en Irlande du Nord, avec des réunions à Dublin et à Belfast. Ils ont pu ainsi, ensemble, se rendre compte réellement des avantages de ce que nous avons appelé un avenir commun et comment cela pouvait contribuer au processus de règlement transnistrien.

Voyez-vous dans la promotion de cet apprentissage une responsabilité de l'Irlande en tant que pays présidant l'OSCE et ayant une expérience directe du règlement des conflits ?

Oui, bien sûr. Il ne nous appartient pas de prescrire un modèle d'action ou de déterminer quels enseignements devraient être tirés, mais c'est une occasion pour nous de montrer ce à quoi nous avons été en mesure de parvenir dans le cadre du processus de paix en Irlande du Nord, que ce que certains considéraient comme impossible ne l'était pas, et que, moyennant une confiance et une volonté politique suffisantes, il est possible de surmonter des obstacles qui paraissent

insurmontables et de s'entendre sur des solutions qui peuvent réellement apporter la paix, la croissance économique et une vie meilleure aux personnes concernées. C'est l'exemple de l'Irlande du Nord. Bien entendu, nous ne devrions pas oublier que la paix est un processus qui ne fait que commencer avec la signature d'un accord et qu'il reste beaucoup à faire dans le cas du processus de règlement transnistrien. Mais le cadre est en place et c'est la raison pour laquelle nous considérons que l'Irlande du Nord peut servir d'exemple pour d'autres processus de paix en Europe et au-delà.

Vous insistez sur la confiance et la volonté politique, qui sont souvent évoquées dans le contexte du règlement des conflits. Qu'est-ce que cela signifie en pratique ?

Pour que le processus de règlement d'un conflit porte ses fruits, il vous faut un certain nombre d'ingrédients de base. Il vous faut avant tout de la confiance ; toutes les personnes concernées doivent se faire confiance et il faut qu'il y ait une volonté de parvenir à une solution. Si cette volonté n'existe pas, cela n'en vaut pas la peine. Si les dirigeants politiques comprennent que le fait de parvenir à un règlement définitif s'avère nettement plus avantageux que de rester dans l'impasse ou le statu quo, c'est à eux qu'il incombe d'en faire la démonstration. C'est la raison pour laquelle la volonté politique est si importante et c'est aux dirigeants qu'il appartient d'illustrer les avantages considérables qu'il peut y avoir à trouver un terrain d'entente.

Qu'en est-il des efforts parallèles ? À côté des efforts déployés par les dirigeants pour illustrer les avantages d'un règlement, que pensez-vous que les gens de la région ont besoin de savoir, ou savent effectivement ?

Assurément, un processus de paix concluant ne pourra pas être mis en œuvre si la population et l'opinion publique n'y souscrivent pas. Et cela ne devrait pas être quelque chose dont on se préoccupe à la fin du processus. Ce dernier – et c'est là un enseignement tiré d'un grand nombre de processus de paix dans le monde – doit être aussi transparent que possible. Et il faut obtenir l'adhésion de l'opinion publique le plus tôt possible. Un des moyens d'y parvenir et d'avoir des discussions ouvertes et de réunir les organisations de la société civile. Lors de mes deux récentes visites dans la région, j'ai mis un point d'honneur à rencontrer des représentants de la société civile des deux côtés du fleuve pour insister sur les avantages qui

découleraient d'une intensification du dialogue au niveau local.

La Mission de l'OSCE en Moldavie sert d'yeux et d'oreilles à l'Organisation sur le terrain et a un rôle essentiel à jouer pour faciliter les délibérations à tous les niveaux, encourager une interaction accrue et, également, coopérer avec les autres acteurs internationaux présents sur le terrain comme, par exemple, l'Union européenne, qui a mis sur pied un important programme d'aide en faveur de la région. En coopérant, on peut contribuer pour beaucoup à faire en sorte que les programmes qui sont financés ciblent et soutiennent directement le processus de règlement. À long terme, cela permettra de faire comprendre aux habitants des deux côtés du fleuve les avantages d'un rapprochement.

Quels espoirs placez-vous dans la prochaine session de négociation, qui doit se tenir en juillet, et dans l'année de la Présidence irlandaise ?

Pour ce qui est du premier point, nous voulons nous appuyer sur les progrès qui ont été accomplis, en termes de confiance dans le processus, mais aussi s'agissant du fond des négociations, les aspects pratiques si vous voulez, en l'occurrence les questions économiques et sociales, ainsi que d'autres questions liées à un règlement définitif, comme les aspects institutionnels et la dimension sécuritaire. Nous n'envisageons pas d'avancer à pas de géant, il s'agit d'un processus progressif. Chaque étape représente un élément constitutif supplémentaire et plus nous avons d'éléments constitutifs, plus la confiance sera élevée et plus il sera facile de trouver une solution aux questions qui paraissent les plus délicates à ce stade.

C'est cette approche que nous suivrons au cours des mois restants de la Présidence irlandaise. Et j'espère que, d'ici la fin de notre présidence, nous aurons atteint un stade auquel les progrès vers un règlement définitif seront irréversibles. Je ne voudrais pas préjuger des étapes suivantes, mais nous comptons avoir autant de réunions que possible, à divers niveaux, qui s'ajoutent, bien entendu, aux réunions officielles dans le cadre du processus « 5+2 ». Par exemple, fin juin, une conférence complémentaire sur des mesures de confiance élargies se tiendra en Bavière avant la prochaine réunion « 5+2 », qui aura lieu à Vienne en juillet.

Nous avons bon espoir, avec le niveau actuel de volonté politique, d'être en mesure d'accomplir des progrès substantiels, du fait du souhait on ne peut plus manifeste des deux parties, qui était patent à Dublin comme à Vienne, d'avancer le plus possible.

L'Ambassadeur Erwan Fouéré, Représentant spécial du Président en exercice pour le processus de règlement transnistrien, descend du train à la gare de Tiraspol, le 3 avril 2012. (OSCE/Igor Schimbător)



Le démasquage de la corruption : protection du dénonciateur

Sarah Crozier



Participants à la deuxième Réunion préparatoire du vingtième Forum économique et environnemental de l'OSCE tenue à Dublin, le 23 avril 2012. (OSCE/Sarah Crozier)

Vous vous considérez comme une personne honnête. Vous faites bien votre travail et vous êtes loyal envers votre employeur. Un jour, vous vous apercevez qu'un de vos collègues – votre chef peut-être – ne partage pas vos principes éthiques et détourne des sommes considérables dans ses propres poches. Que faites-vous ?

La réponse ne dépend pas sans doute simplement de votre propre sens du devoir, mais aussi de la protection accordée aux dénonciateurs d'irrégularités dans le pays où vous vivez. Martin Bridger, un consultant juridique et ancien haut responsable de la police du Royaume-Uni, a expliqué aux participants à la deuxième Réunion préparatoire du vingtième Forum économique et environnemental de l'OSCE tenu à Dublin en avril les difficultés auxquelles s'est heurtée la police métropolitaine de Londres à la fin des années 1990 lorsqu'elle s'est attaquée à la corruption : « la difficulté ne consistait pas simplement à s'occuper des 10 % des effectifs considérés comme corrompus, mais aussi à mettre fin à la culture du silence parmi les 90 % de policiers honnêtes. »

Les employés sont souvent les premiers à avoir connaissance de faits de corruption au sein d'une organisation, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. Selon John Devitt, chef du Bureau irlandais de Transparency International, organisation mondiale non gouvernementale s'occupant des questions de lutte contre la corruption, on pense qu'un cas de fraude sur quatre a été démasqué par des dénonciateurs et, selon les estimations, plus de 20 milliards de dollars ont, au cours des vingt dernières années, été économisés au profit de l'État par des dénonciateurs, rien qu'aux États-Unis.

Tout pays désireux de lutter sérieusement contre la corruption doit donc faire en sorte que ceux qui se manifestent et dénoncent la corruption qu'ils découvrent autour d'eux sur leur lieu de travail soient protégés comme il convient.

Bien trop souvent, cependant, ce sont les personnes appelant l'attention sur la corruption qui pâtissent elles-mêmes du service qu'elles ont rendu en étant persécutées ou en perdant leur emploi.

« Il est compréhensible que les gens craignent de dénoncer les irrégularités et s'inquiètent de la façon dont ils pourraient être perçus par leurs employeurs et leurs collègues », dit

M. Devitt. « Il est donc important que les employeurs et le gouvernement fassent savoir clairement qu'il est dans l'intérêt de tous de dénoncer les irrégularités. Malheureusement, très peu de responsables dans les secteurs public et privé comprennent le rôle de la dénonciation des irrégularités dans la protection de l'intérêt public et la défense des droits de l'homme ».

Outre qu'elle crée une culture d'ouverture, de transparence et de responsabilisation sur le lieu de travail, la dénonciation des irrégularités limite les atteintes potentielles à la réputation d'une organisation et encourage à signaler sans délai les sujets de préoccupations, ce qui permet de les résoudre plus aisément.

En 1998, le Royaume-Uni a promulgué la Loi sur la divulgation dans l'intérêt public, qui est désormais considérée comme un modèle pour la législation sur la dénonciation des irrégularités. Elle protège les travailleurs contre un traitement préjudiciable et une persécution de la part de l'employeur si la divulgation est dans l'intérêt public et révèle un acte répréhensible. Elle protège également les travailleurs qui ont été licenciés pour avoir démasqué une irrégularité et les indemnise des pertes financières qu'ils ont subies.

Dans ce domaine, l'Irlande propose actuellement une législation nouvelle qui, à de nombreux égards, rappelle l'approche britannique. « Cela paraît on ne peut plus évident, mais la législation doit être rédigée clairement et appliquée convenablement », déclare M. Devitt. « En Irlande, une trentaine de lois en vigueur visent à protéger les dénonciateurs. Ces lois assurent différents degrés de protection et ne couvrent que les employés travaillant dans certains secteurs et signalant des délits très précis. Il faut être juriste pour comprendre la protection dont on bénéficie. Cette approche « secteur par secteur » a plutôt semé la confusion et privé les gens de l'assurance dont ils ont besoin pour révéler des informations en toute sécurité dans l'intérêt public.

En Irlande, Transparency International a un service d'assistance téléphonique, appelé Speak Up, qui a reçu plus de 200 appels depuis son lancement l'an dernier. « Il est certes important pour les gens de disposer de canaux de communication de remplacement (comme les permanences téléphoniques), mais il est vital aussi qu'ils puissent faire appel à des services d'assistance et à des conseillers lorsqu'ils ne savent pas comment signaler un problème ou s'ils doivent le faire », dit M. Devitt. « Les protections juridiques sont importantes pour les dénonciateurs d'irrégularités, mais ceux-ci ont également besoin de conseils pour les aider à faire leur devoir.

Un autre élément est nécessaire pour faire en sorte que les dénonciateurs se manifestent : « il est crucial de disposer de moyens d'enquête efficaces », déclare M. Bridger. « Les lois et les politiques des entreprises ne valent que ce que vaut leur mise en œuvre ».

On prend de plus en plus conscience au sein de la communauté internationale de l'importance qu'il y a de protéger ceux qui démasquent la corruption. Lors de la réunion au sommet qu'ils ont tenue à Séoul en novembre 2010, les dirigeants du G20 ont retenu la protection des dénonciateurs parmi les domaines hautement prioritaires de leur agenda mondial contre la corruption. Un manuel de l'OSCE sur la lutte contre la corruption, qui doit paraître prochainement, comprendra un chapitre sur les bonnes pratiques en matière de protection des dénonciateurs sur la base de l'expérience des États participants de l'OSCE.

Sarah Crozier est Attachée de presse et d'information au Secrétariat de l'OSCE à Vienne.

Un innovateur dans la confiscation des fruits du crime : le Bureau irlandais des avoirs liés à la criminalité



Les enquêtes sur le trafic de drogue ou la corruption prennent souvent des années au cours desquelles les criminels peuvent s'enrichir en toute impunité et consolider leur pouvoir au détriment de la sécurité du public.

Le Bureau irlandais des avoirs liés à la criminalité a fait œuvre de pionnier en adoptant une approche novatrice pour priver les criminels présumés de leurs gains mal acquis. Cette approche a été citée comme modèle à prendre en considération par les autres États participants de l'OSCE lors de la deuxième Réunion préparatoire du vingtième Forum économique et environnemental de l'OSCE tenue à Dublin en avril.

« L'origine du Bureau des avoirs liés à la criminalité remonte directement à une époque – le milieu des années 1990 – où, en Irlande, un certain nombre de grands criminels se sont donnés le moyen de se soustraire à l'application du Code pénal ordinaire en faisant régner la peur dans les zones où ils opéraient et en faisant jouer leur puissance financière considérable, » se souvient le Commissaire divisionnaire Eugene Corcoran, qui dirige le Bureau.

Le Bureau des avoirs liés à la criminalité a été créé lorsque la situation s'est exacerbée avec les meurtres, en 1996, de l'inspecteur de la Garda (police) Jerry McCabe et de la journaliste d'enquête Veronica Guerin. Le Gouvernement irlandais a décidé qu'il fallait trouver un moyen de rendre l'État mieux à même de saper le pouvoir des bandes criminelles, même en l'absence de condamnation pénale.

Créé par la législation en 1996, le Bureau des avoirs liés à la criminalité est chargé de par son statut d'enquêter sur le produit présumé d'agissements criminels et de prendre des mesures appropriées pour en priver ou dépouiller les intéressés. Il s'agit d'un organisme d'enquête qui sollicite l'aide des tribunaux pour l'exercice de ses fonctions.

Au cours des seize années qui se sont écoulées depuis sa création, le Bureau a connu une réussite extraordinaire avec des centaines de millions d'euros d'impôts recouverts et de biens gelés. Le secret de sa réussite est double : sa structure multidisciplinaire et ses vastes pouvoirs d'investigation s'appuyant sur la législation.

UN ORGANISME MULTIDISCIPLINAIRE

Le Bureau des avoirs liés à la criminalité conjugue les pouvoirs et les fonctions de la police, de l'administration fiscale – pour les impôts et les douanes – et du Département de la protection sociale. Il comprend des experts juridiques, des analystes et du personnel administratif.

« Ce sont sa structure multidisciplinaire et la façon dont il opère dans la pratique qui sont en grande partie à l'origine du succès enregistré jusqu'ici par le Bureau, » déclare M. Corcoran. « La possibilité de partager librement des informations entre les organismes remédie à une difficulté naturelle que connaissent beaucoup de grandes bureaucraties. »

Quelque 70 fonctionnaires travaillent dans le Bureau, qui est un service national bénéficiant au quotidien dans ses

enquêtes du concours de profileurs d'avoirs dans toutes les circonscriptions administratives du pays.

Les actions du Bureau s'appuient sur un ensemble solide de textes législatifs. La Loi sur le produit du crime, adoptée en 1996, permet de geler et de confisquer le produit du crime grâce à des procédures civiles devant les tribunaux sans qu'une condamnation pénale soit nécessaire.

Une législation supplémentaire sur la fiscalité et la protection sociale permet la divulgation des informations entre les diverses sections. Le Bureau s'emploie non seulement à confisquer le produit du crime mais il est aussi autorisé à évaluer et à imposer les profits provenant d'activités illicites et à priver les personnes se livrant à des activités criminelles des prestations sociales.

DIMENSION INTERNATIONALE

Le Bureau des avoirs liés à la criminalité collabore étroitement avec des organismes internationaux de recherche criminelle et a ciblé avec succès les produits d'actes criminels commis hors d'Irlande dans des pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni.

Le Bureau collabore en outre avec des organismes internationaux comme la Commission européenne et le Réseau interorganisations Camden de recouvrement d'avoirs (CARIN), réseau informel de services de répression qui échangent des connaissances et des informations sur la façon de retrouver la trace d'avoirs dans le pays d'un membre. Il fait partie du réseau du Bureau de recouvrement des avoirs (BRA) de l'Union européenne qui existe depuis 2007.

« Les criminels irlandais prennent de plus en plus l'habitude de s'installer ailleurs, et nos liens avec les divers services en question jouent un rôle de plus en plus important dans la lutte générale contre ce type de criminalité », déclare M. Corcoran.

« Le Bureau des avoirs liés à la criminalité s'est efforcé de devenir un modèle de meilleure pratique pour l'utilisation du concept d'organisme multidisciplinaire et des modes de confiscation non fondés sur une condamnation et, lorsqu'il est invité à le faire, participe volontiers à une formation et à un échange avec d'autres entités », conclut M. Corcoran.

Cet article a été rédigé sur la base des informations communiquées par le Ministère irlandais de la justice.

* Sous la Présidence irlandaise de l'OSCE en 2012, le vingtième Forum économique et environnemental s'achèvera en septembre à Prague par une réunion axée sur la bonne gouvernance économique.



Resserrement de l'étai autour du blanchiment d'argent

Il est notoirement difficile d'enquêter sur le blanchiment d'argent – processus par lequel les criminels font transiter leurs produits par le système financier international en vue d'en dissimuler l'origine illicite. Une industrie de services criminels se consacre tout entière à la mise en place de réseaux financiers mondiaux opaques et fluctuants qui exploitent les paradis fiscaux offshore et font souvent intervenir des sociétés-écrans appartenant à des prête-noms qui ne se doutent de rien.

Comme l'a souligné le Ministre d'État irlandais Brian Hayes lorsqu'il a pris la parole à la première Réunion préparatoire du vingtième Forum économique et environnemental de l'OSCE à Vienne en février, une bonne gouvernance et une coopération internationale sont nécessaires pour neutraliser ces réseaux grâce auxquels le crime paie : « la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont tous des défis communs aux États participants. Ils prospèrent tous lorsque la gouvernance est faible et inefficace », a-t-il déclaré.

« Pour relever ces défis, il faut que la communauté internationale y apporte une réponse solide et multiforme », a dit le Secrétaire général Lamberto Zannier.

La réunion en question, qui a eu lieu à Vienne les 6 et 7 février 2012, a porté principalement sur la façon dont les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et les médias peuvent conjuguer leurs efforts pour lutter contre le blanchiment d'argent.

Drew Sullivan, journaliste d'enquête travaillant dans les Balkans, a expliqué comment le journalisme peut faire partie intégrante de la solution en se fondant sur les rapports que le Programme d'information sur la criminalité organisée et la corruption fondé par lui a affichés sur son site Internet à l'adresse www.reportingproject.net.

Boudewijn Verhelst, Président du Groupe Egmont, a indiqué les succès obtenus par ce réseau international et les problèmes auxquels il s'est heurté pour assurer un échange d'informations sécurisé et efficace entre les cellules de renseignement financier.

Une séance spéciale a été consacrée aux évaluations nationales des risques, processus relativement nouveau par lequel un pays analyse sa vulnérabilité au blanchiment d'argent. L'Irlande finance une publication de l'OSCE sur les évaluations nationales des risques qui fournira des orientations concernant la collecte des données et l'exploitation des conclusions pour la formulation d'une politique nationale.

« Je suis convaincu que notre organisation peut jouer un rôle indispensable s'agissant de réunir les parties prenantes nationales et internationales pour des discussions sur des priorités communes », a déclaré Goran Svilanović, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, en exposant les mesures politiques et techniques que prennent le Secrétariat et les opérations de terrain de l'OSCE pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Maintenant qu'il existe des outils techniques de traçage de plus en plus perfectionnés pour le blanchiment d'argent, il appartient aux gouvernements d'éliminer ce dernier. « L'OSCE est une organisation politique qui s'emploie à créer un consensus au niveau politique sur les questions de sécurité. Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme constituent des menaces à la sécurité qui appellent une réponse politique », a déclaré Eoin O'Leary, Ambassadeur d'Irlande et Président du Conseil permanent.

« La crise financière a montré qu'une mauvaise gouvernance peut conduire à un déclin économique et qu'une bonne gouvernance est nécessaire pour ouvrir la voie à un redressement. La volonté de s'attaquer à des questions difficiles et délicates se forge souvent au cours de pareilles périodes de crise. Les circonstances difficiles que nous connaissons actuellement nous encourageront peut-être à faire preuve d'audace dans l'examen des nouvelles mesures que cette organisation pourrait prendre », a-t-il conclu.



Que fait l'OSCE pour lutter contre le blanchiment d'argent ?

Elle dispense une formation à des fonctionnaires et à des entreprises.

À Achgabat, au Turkménistan, elle a organisé une formation multiorganisations d'experts sur les techniques d'enquête financière pour lutter contre le blanchiment d'argent en avril 2012.

À Astana, au Kazakhstan, elle a coorganisé un cours de formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent à l'intention de la police financière en mars 2012 et pour les entreprises et professions non financières en mai 2012.

À Ganja, en Azerbaïdjan, elle a formé des juges et des procureurs à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en décembre 2011.

Elle encourage les États participants à appliquer les 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI).

Le GAFI a révisé ses 40 recommandations concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en février 2012 en vue d'y inclure les mesures visant à améliorer les efforts déployés au niveau mondial pour empêcher et réprimer les transactions financières profitant aux entités criminelles et terroristes.

L'OSCE aide ses États participants à appliquer les recommandations du GAFI comme elle l'a fait récemment à travers trois ateliers sous-régionaux ONUDC/OSCE tenus à Kiev, Chisinau et Bucarest sur la prévention et la lutte contre le financement du terrorisme.

Elle promeut les réseaux d'échange d'informations comme le Groupe Egmont.

Les capitaux peuvent circuler dans le monde entier en quelques minutes, en sorte que la répression ne peut être efficace que si la réponse internationale est tout aussi rapide. Le groupe Egmont de cellules nationales de renseignement financier offre une plateforme sécurisée pour l'échange international d'informations sur les activités de blanchiment d'argent.

L'OSCE a fourni une aide à l'Ouzbékistan pour qu'il adhère au Groupe Egmont, ce qu'il a fait en juillet 2011. En marge de la plénière du Groupe Egmont tenue à Erevan en juillet 2011, elle a coorganisé un atelier à l'intention des cellules de renseignement financier des États participants d'Asie centrale pour échanger des données d'expérience et a communiqué au Tadjikistan et au Turkménistan, qui souhaitent devenir membre du Groupe Egmont, des informations sur le processus d'adhésion.

Elle a coorganisé avec l'ONUDC à Almaty (Kazakhstan) en juillet 2011 un séminaire régional sur la coopération internationale en matière pénale qui a été consacré principalement au blanchiment d'argent. Un atelier de suivi a été organisé à Almaty en juin 2012.

Elle appuie les évaluations nationales des risques en matière de blanchiment d'argent.

Les évaluations nationales des risques en matière de blanchiment d'argent permettent aux pays de déterminer sur quoi ils peuvent concentrer leurs ressources le plus efficacement pour lutter contre le blanchiment d'argent. À ce jour, seule une poignée de pays en ont effectué.

L'OSCE établit actuellement une publication, qui est financée par l'Irlande et devrait paraître cette année, en vue d'aider les États participants à rassembler des données et à évaluer les risques en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

En coopération avec la Banque mondiale, l'OSCE prête son concours au Kazakhstan, à la République kirghize et à la Serbie pour l'établissement d'évaluations des risques.

Elle voit les choses de haut.

L'approche globale de la sécurité propre à l'OSCE lui permet de s'attaquer simultanément aux conséquences économiques, politiques et humaines du blanchiment d'argent. Ainsi, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains et l'Unité pour les questions stratégiques de police ont organisé conjointement le séminaire d'experts sur l'utilisation des régimes de lutte contre le blanchiment d'argent pour combattre la traite des êtres humains, qui a eu lieu au siège de l'OSCE à Vienne en octobre 2011.

Une maîtrise en gouvernance économique à l'Académie de l'OSCE

Svetlana Levina



Participants à la deuxième Réunion préparatoire du vingtième Forum économique et environnemental de l'OSCE tenue à Dublin, le 23 avril 2012. (OSCE/Sarah Crozier)

Hussaini Azada Mohammad, une Afghane âgée de 27 ans, explique qu'elle a choisi de s'inscrire au nouveau programme de maîtrise en économie proposé par l'Académie de l'OSCE à Bichkek en raison de son orientation pratique et de l'accent mis sur l'Asie centrale : « Les étudiants viennent de toute la région et nous comparons constamment les différentes pratiques dans nos pays. L'Afghanistan est un cas particulier, mais il y a aussi la culture et l'histoire que nous avons tous en commun ».

Durant son enfance et son adolescence, Azada était une réfugiée. Née en Iran, elle a été à l'école au Pakistan et a étudié aux États-Unis. Lorsqu'elle aura terminé ses études à l'Académie, elle prévoit de retourner en Afghanistan. « J'ai toujours voulu y retourner après mes études. Je veux contribuer au développement de mon pays et je suis certaine que les connaissances que j'aurai acquises grâce à ce programme m'y aideront ».

L'Académie de l'OSCE a lancé sa nouvelle

maîtrise en gouvernance et développement économiques au début de cette année pour compléter la maîtrise en politique et sécurité qu'elle propose depuis 2004. Pratiquement tous les cours ont trait, directement ou indirectement, à l'Asie centrale. Des modules appliqués portent sur la gouvernance, l'eau, l'énergie et le commerce. Un cours sur le blanchiment d'argent, thème prioritaire sous la Présidence irlandaise de l'OSCE de cette année, est actuellement en voie d'élaboration. Il tiendra compte de la pratique des cellules de renseignement financier en Asie centrale.

La décision prise par l'Académie de l'OSCE de lancer un programme d'études axé sur l'économie reflète la conviction des États participants que la bonne gouvernance économique est des plus importantes pour la stabilité et la prospérité futures de l'Asie centrale. Au cours d'un séminaire spécial introductif tenu en mars, Goran Svilanović, le Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, a déclaré

aux étudiants : « Les États stables menant des politiques transparentes et responsables attirent l'investissement étranger et intérieur, permettant aux gouvernements de réduire la pauvreté et de promouvoir l'égalité et l'intégration sociale ».

UNE CONTRIBUTION À LEUR PAYS

La maîtrise en gouvernance et développement économiques a été officiellement approuvée par le Ministère de l'éducation de la République kirghize qui, en tant que pays hôte de l'Académie de l'OSCE, a reconnu fréquemment l'utilité de l'institution et l'a encouragée à étoffer son programme universitaire.

Daniyar Moldokanov, 22 ans, né à Bichkek, qui a obtenu son premier diplôme à l'Université américaine d'Asie centrale sise dans cette ville, avait déjà entamé une carrière au Ministère kirghize des finances lorsqu'il prit la décision de s'inscrire au programme. « Je trouvais que le mode de gouvernement restait très influencé par des méthodes et des pratiques plus anciennes et j'étais à la recherche d'idées nouvelles qui pouvaient m'aider à soutenir mon pays », raconte-t-il.

Plusieurs mois après avoir commencé ses études, Daniyar explique que l'un des aspects qu'il trouve le plus intéressant tient au fait que les cours sont encore en train d'être élaborés et adaptés.

« Faire partie de ce processus dans une sorte de groupe universitaire expérimental est extraordinaire. Comme nous sommes tous diplômés en économie et que bon nombre d'entre nous avons une expérience professionnelle, nous sommes en mesure de poser des questions qui donnent lieu à des échanges fructueux », dit-il. Maxim Ryabkov, le Directeur de l'Académie de l'OSCE, donne un exemple de contribution des étudiants à l'élaboration des programmes d'études : « Les étudiants ont montré beaucoup d'intérêt pour les accords commerciaux internationaux et régionaux et cela a incité l'école à réfléchir au renforcement des modules traitant de cette question. »

La promotion, par l'institution, de l'implication pratique de ses étudiants englobe également la fourniture d'une aide à ces derniers pour trouver des possibilités externes d'apprentissage sur le tas. « Les stages sont un élément très important du processus pédagogique dans le cadre d'un programme qui, comme le nôtre, est axé sur des questions de politique générale et de gouvernance. Nous nous efforçons de nouer des partenariats avec des institutions dans lesquelles nos étudiants seraient susceptibles de suivre un stage », explique M. Ryabkov.

L'Académie de l'OSCE se distingue non seulement par ce qu'elle offre à ses étudiants, mais aussi par les enseignements que ses travaux de recherche et ses débats apportent à l'OSCE dans son ensemble. L'Ambassadeur Andrew Tesoriere, qui préside le conseil d'administration de

l'Académie et qui dirige depuis quatre ans le Centre de l'OSCE à Bichkek, la compare à un double miroir : « Au travers de l'enseignement supérieur qu'elle dispense, de ses travaux de recherche et de ses débats, l'Académie diffuse les valeurs de l'OSCE, examine des questions thématiques clés et améliore la compréhension au sein de la communauté de l'OSCE tout entière. Je vois dans chaque étudiant de l'Académie un futur dirigeant potentiel, dans chaque table ronde une source d'idées novatrices et dans l'Académie une institution bien adaptée aux besoins et au contexte de l'Asie centrale et de la région élargie. »

Bon nombre d'États participants de l'OSCE reconnaissent l'importance de l'enseignement dans le développement de l'Asie centrale. L'Académie a reçu des fonds de 21 États participants. En 2012, elle est financée par l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Finlande, le Centre de Genève pour la politique de sécurité et les États-Unis d'Amérique, ainsi qu'au moyen du Budget unifié. Le nouveau programme de maîtrise en gouvernance et développement économiques est financé par l'Autriche, les États-Unis d'Amérique et l'Institut norvégien des affaires internationales. Pour l'Autriche, le fait que des étudiants afghans y participent – ils sont actuellement 9 à l'Académie – a constitué une importante raison de cofinancer le programme. En décembre 2011, à la Réunion du Conseil ministériel de Vilnius, l'OSCE a pris la décision d'étendre sa coopération avec l'Afghanistan aux questions relevant des dimensions économique, environnementale et humaine. « Donner l'occasion à des étudiants originaires d'Afghanistan et d'Asie centrale de participer à ce programme en leur permettant d'acquérir des connaissances économiques approfondies et de nouer des relations professionnelles et personnelles par delà les frontières représente une contribution très concrète à cet objectif politique », explique Robert Müller, de la délégation autrichienne auprès de l'OSCE.

Svetlana Levina est la Porte-parole du Centre de l'OSCE à Bichkek

L'Académie de l'OSCE a été créée en 2002 sur la base d'un mémorandum d'accord conclu entre l'OSCE et la République kirghize. Le lecteur trouvera davantage d'informations à propos de l'Académie et des possibilités d'obtenir des bourses d'études sur son site Web à l'adresse suivante : www.osce-academy.net

INCORPORATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LA CONCEPTION

L'un des meilleurs moyens pour les entreprises et les gouvernements d'élaborer une politique en matière de droits de l'homme consiste à utiliser un modèle incorporant les droits de l'homme dans la conception. « Aux stades de la recherche, du développement et de la conception, les entreprises technologiques devraient déterminer à l'avance comment et par qui leurs produits et leurs services seront utilisés. L'élaboration d'une politique générale relative aux droits de l'homme et le fait de se montrer diligent dès les premiers stades aident les entreprises à prévenir les crises, à limiter le risque, ainsi qu'à évaluer leurs activités et à établir des rapports en la matière sur la base de données factuelles ». C'est l'un des principes fondamentaux énoncés dans la Norme de Silicon Valley, le document final de la Conférence de Silicon Valley sur les droits de l'homme, que nous avons organisée à San Francisco en octobre dernier.

Il nous faut admettre qu'il existe des incidences sur les droits de l'homme tout au long de la chaîne de valorisation, même au niveau de la technologie de codage. Proposer des technologies de géolocalisation immédiatement disponibles peut permettre de rapprocher un vendeur d'un client. Mais elle permet également à un régime autoritaire de se rapprocher de ses détracteurs.

Les entreprises devraient adopter le cadre pour les entreprises et les droits de l'homme « Protection, respect et recours », surnommé « cadre Ruggie », qui a été élaboré par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et qui énonce les responsabilités incombant aux entreprises en matière de protection des droits de l'homme. Les dispositions de ce cadre Ruggie doivent être appliquées à l'environnement des technologies de l'information et des communications (TIC). Un pas important dans ce sens consisterait à adhérer à l'Initiative Réseau mondial, une initiative regroupant de nombreuses parties prenantes qui œuvre en faveur de la protection et de la promotion de la liberté d'expression et du respect de la vie privée dans le secteur des TIC, et à commencer à procéder à des évaluations d'impact sur les droits de l'homme.

Pour ce qui est des gouvernements, ces derniers doivent inclure le respect des droits dans toutes leurs lois. Ces droits devraient toujours primer lorsque les législateurs cherchent à réguler l'Internet. Des exceptions éventuelles ne devraient être prévues qu'après consécration des droits dans la loi.

La législation au nom de la sécurité nationale, de la protection des droits d'auteur ou de la prévention de la pédopornographie ne devrait pas être promulguée trop rapidement, sans prendre dûment en considération ses incidences sur l'infrastructure d'Internet, la manière dont on accède au contenu et le droit à la liberté d'expression. Les gouvernements doivent protéger le public et faire en sorte que les créateurs perçoivent une rémunération appropriée, mais cela ne doit jamais se faire au détriment de nos droits fondamentaux.

LE POUVOIR SUR LE MARCHÉ

Les entreprises détiennent le pouvoir sur le marché et elles devraient utiliser ce pouvoir pour encourager les gouvernements à protéger les droits de l'homme par des politiques et des pratiques, ainsi que par une protection juridique et un contrôle judiciaire appropriés. Elles doivent faire pression sur les gouvernements afin que ces derniers empêchent l'industrie du droit d'auteur de fouler aux pieds la liberté d'expression au nom de la propriété intellectuelle. Il est également indispensable qu'elles fassent campagne pour garder le contrôle de leurs réseaux, même en période de crise.

Les entreprises doivent veiller à ce que toute restriction exigée par les pouvoirs publics soit nécessaire, conforme aux lois et aux normes relatives aux droits de l'homme et proportionnée à la réalisation d'un objectif public clairement défini et légitime.

Les gouvernements doivent, pour leur part, être à l'écoute des entreprises et respecter leurs décisions d'ancrer solidement les droits de l'homme dans leur ADN. Cela vaut également pour les entreprises qui prônent la neutralité de l'Internet, c'est-à-dire le traitement de tout le trafic internet sur un pied d'égalité, qu'il s'agisse d'une vidéo, de musique, d'un courrier électronique ou du texte d'une page Web. La position en flèche prise par les Pays-Bas en s'engageant en faveur de la neutralité de l'Internet a représenté une avancée majeure et incité la Belgique, l'Espagne et d'autres pays à adopter une législation similaire.

SÉCURITÉ ET CRYPTAGE DE L'ACTIVITÉ INTERNET

Les attaques numériques constituent la menace la plus grave pour un Internet ouvert. Les comptes Internet des membres de la société civile sont constamment la cible d'effractions informatiques, la sécurité de leurs réseaux est régulièrement compromise et leurs sites sont fréquemment bloqués. Ils ont besoin de l'aide du secteur technologique pour la mise en place d'une infrastructure de sécurité fiable.

Comme indiqué dans la Norme de Silicon Valley, « Une sécurité efficace d'Internet est indispensable pour garantir la liberté d'expression, le respect de la vie privée et le droit de communiquer en ligne. Les entreprises technologiques doivent offrir, par défaut, un niveau de sécurité de base (HTTPS et ses améliorations) à leurs utilisateurs et s'opposer aux interdictions de l'utilisation du cryptage et aux restrictions en la matière. »

Toute infrastructure de sécurité est tributaire de la non-interdiction par les gouvernements des mécanismes de cryptage et autres mécanismes de sécurité. Les outils de cryptage sont indispensables pour les militants, les dissidents et la société civile dans son ensemble. Les gouvernements respectueux des droits, la société civile et les entreprises privées doivent faire campagne en faveur du respect de la vie privée de chacun d'entre nous et soutenir les efforts que nous déployons pour nous protéger.

RESPONSABILITÉ DES INTERMÉDIAIRES

La liberté d'expression, d'association et de faire du commerce dépend de plus en plus d'intermédiaires Internet comme les fournisseurs de services à large bande et les entreprises d'hébergement de sites Web. Ces intermédiaires ne devraient pas être contraints de s'assurer de la légalité du contenu qu'ils hébergent ou en être tenus responsables, comme le leur demande le lobby des droits d'auteur dans des accords commerciaux multilatéraux à l'étude tels que l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACAC), l'Accord de partenariat transpacifique (APT) ou le Stop Online Piracy Act (SOPA) aux États-Unis.

Les entreprises doivent lutter contre cette tendance et les gouvernements ne pas tenir ces hébergeurs responsables du contenu des sites. Les gouvernements devraient adopter des lois laissant aux intermédiaires un laps de temps raisonnable pour supprimer le contenu illégal sur la base de décisions judiciaires et dans le respect de la légalité et les protéger contre des poursuites pour le simple fait d'avoir posté du contenu. Engager la responsabilité des hébergeurs est un outil contondant susceptible d'être utilisé pour museler les voix dissidentes et refroidir le climat politique.

Une coordination à l'échelle mondiale est nécessaire pour protéger les intermédiaires, car, si leur responsabilité est engagée, notre droit à la liberté d'expression s'en trouvera gravement compromis.

COMPÉTENCE JURIDIQUE DANS UN MONDE VIRTUEL SANS FRONTIÈRES

Du fait de la nature globale de l'Internet, une loi en vigueur dans un pays a des répercussions pour les utilisateurs à l'échelon mondial. En vertu de la Norme de Silicon Valley, les entreprises sont tenues de limiter au minimum l'impact des règles et règlements gouvernementaux qui portent atteinte à la liberté d'expression ou à d'autres droits de l'homme. Les entreprises technologiques y sont invitées à intégrer, par défaut, des protections appropriées de la vie privée

des utilisateurs : « Les entreprises technologiques devraient refuser les demandes exagérées de la part des gouvernements de révéler des informations d'utilisateur, ne divulguer, au sujet de leurs utilisateurs, que les informations auxquelles la loi les oblige et en informer les utilisateurs afin que ces derniers puissent, s'ils le souhaitent, réagir à ces demandes par des moyens juridiques. »

En période de crise, lorsque la communication ouverte est particulièrement importante, les entreprises devraient s'opposer aux efforts déployés par les gouvernements pour procéder à une surveillance généralisée de leurs réseaux, couper des services ou bloquer l'accès à leurs produits.

Les gouvernements, pour leur part, devraient être à l'écoute de la société civile et des groupes de plusieurs parties prenantes lorsqu'ils élaborent des dispositions législatives et s'abstenir de contourner le pouvoir judiciaire lorsqu'ils soumettent à des entreprises des demandes de surveillance ou de mise à disposition de données. Les nations techniquement les plus développées doivent être conscientes du fait que les yeux sont tournés vers elles pour la fourniture d'orientations en matière de politique relative à l'Internet.

Les gouvernements comme les entreprises doivent contribuer au développement et à la mise en œuvre d'un environnement ouvert pour l'Internet et les communications mobiles. Le moment est venu de conjuguer nos efforts pour qu'un Internet ouvert devienne une réalité, afin que tous ses utilisateurs puissent jouir de leurs droits.

Brett Solomon est le Directeur exécutif d'AccessNow.org, un mouvement mondial en faveur de la liberté numérique.

La Norme de Silicon Valley, qui présente de façon détaillée des principes pour garantir le respect des droits dans le secteur des TIC, peut être consultée à l'adresse : www.rightscon.org.



Éole Wind (flickr.com/eole)

Réglementer l'Internet c'est comme conduire un troupeau de chats

Mike Stone

La question est complexe mais la réponse est simple : l'Internet doit rester libre.

Telle est la position de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Dunja Mijatović.

« Les gouvernements ont certes un rôle limité à jouer s'agissant du contenu de l'Internet, mais toute restriction n'est légitime qu'à la condition d'être conforme aux normes internationales, absolument nécessaire au fonctionnement d'une société démocratique et prévue expressément dans les lois d'une nation », dit-elle. « Franchement, nombre des arguments employés pour en contrôler le contenu sont artificieux. En fin de compte, les contrôles ont pour but de faire taire les voix dissidentes dans un pays ».

Le blocage de l'accès à des sites Internet et à des médias sociaux comme Facebook et Twitter est voué à l'échec. Même s'il est assuré de manière technologiquement efficace, cela revient toujours à conduire un troupeau de chats, c'est une perte de temps, car il existe des moyens illimités de contourner les restrictions.

Toutefois, l'Internet n'est pas libre de par sa nature mais de par sa conception et les nombreux moyens techniques de contrôle de son contenu menacent l'Internet libre tel que nous le connaissons aujourd'hui.

ENQUÊTE À L'ÉCHELLE DE L'OSCE

Mme Mijatović a fait procéder récemment à une enquête à l'échelle de l'OSCE sur les lois et règlements concernant l'Internet. Elle dit que cette enquête révèle une tendance inquiétante : les tentatives faites par les États participants pour réglementer le contenu et la disponibilité en ligne se multiplient.

L'accès à l'Internet est un droit fondamental de l'homme, comme l'a affirmé l'ONU dans un rapport de juin 2011 du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression. Seuls deux pays de l'OSCE ont des lois

reconnaissant ce droit. Sept ont une législation en place pour limiter l'accès.

Dans de nombreux États participants, les dispositions relatives à la criminalisation des propos haineux ou de l'incitation au terrorisme sur l'Internet sont rédigées de façon vague, ce qui laisse la porte ouverte à une mauvaise interprétation.

On recourt de plus en plus, contre le piratage sur l'Internet, à la mesure disproportionnée des trois téléchargements illégaux, en vertu de laquelle l'accès de l'utilisateur à l'Internet est coupé à la troisième tentative qu'il fait pour télécharger un contenu qui viole le droit d'auteur. Les lois sur la propriété intellectuelle proposées aux États-Unis et dans l'Union européenne imposent aux fournisseurs de services Internet la responsabilité trop lourde de contrôler le trafic et de prendre des décisions quant au blocage de l'accès.

Un certain nombre d'États ont commencé à bloquer l'accès à des sites indésirables et à des plateformes de médias sociaux hébergées hors de leur juridiction. Même si c'est volontaire, leurs politiques manquent souvent de transparence et sont incompatibles avec le droit à l'information. Il en va de même de la suspension totale de l'accès à l'Internet dans les situations d'urgence qui est prévue légalement dans certains pays.

Ce rapport, intitulé « Liberté d'expression sur l'Internet », qui a été établi par le professeur turc de droit Yaman Akdeniz, analyse les données communiquées par 46 États participants et formule des recommandations pour un Internet ouvert. On peut l'obtenir en anglais en écrivant à la Représentante à l'adresse pm-fom@osce.org ainsi qu'en anglais et en russe à l'adresse www.osce.org/fom/80723.

Mike Stone est Conseiller principal de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias.

Engagements de l'OSCE en faveur d'un Internet libre à travers les frontières

« Les États participants réaffirment que toute personne a droit à la liberté d'expression, y compris le droit de communiquer. Ce droit comprend la liberté d'exprimer des opinions ainsi que de recevoir et de transmettre des informations et des idées, sans ingérence de la part des autorités publiques et sans considération de frontières. »

— Document de Copenhague, paragraphe 9.1, 1990

« Nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour réunir les conditions indispensables à la liberté et à l'indépendance des médias ainsi qu'à la circulation sans entraves de l'information au-delà des frontières et à l'intérieur des États que nous considérons comme une composante essentielle de toute société démocratique, libre et ouverte. »

— Charte de sécurité européenne (Sommet d'Istanbul), 1999

« Les États participants devraient prendre des mesures pour veiller à ce que l'Internet demeure un forum ouvert et public pour la liberté d'opinion et d'expression, telle qu'elle est consacrée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et pour favoriser l'accès à l'Internet tant dans les foyers que dans les écoles. »

— Décision No 633 du Conseil permanent, 2004

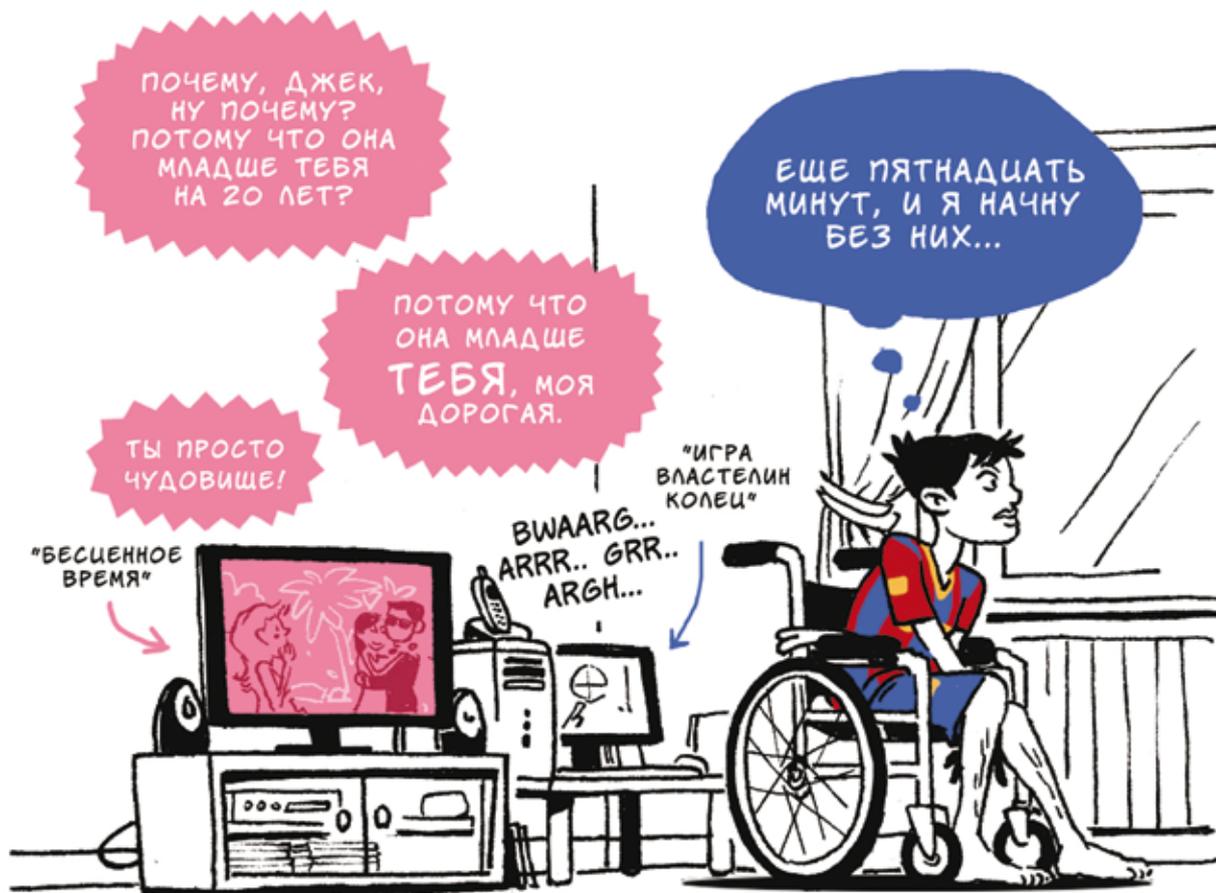


Illustration tirée du blog de Nicolas Journoud, qui présente la vie d'un adolescent atteint de paralysie cérébrale (Nicolas Journoud/mesqueunblog.kz)

Les trois ans du Forum centrasiatique de développement de l'Internet

Lors du premier Forum centrasiatique de développement de l'Internet tenu à Almaty en 2010, on parlait encore beaucoup de développement embryonnaire de l'Internet dans la région. En mai dernier, lorsque ce Forum appuyé par l'OSCE s'est réuni pour la troisième fois, il n'a même plus été question de l'impact profond de l'Internet sur la région. Comme l'a dit un participant du Kirghizistan, « il y a quelques années, l'Internet était à la mode chez les jeunes ; aujourd'hui, c'est une nécessité professionnelle et un mode de vie personnel ».

Il s'est agi d'un véritable bouleversement. Au Kazakhstan, par exemple, l'utilisation de l'Internet a sextuplé au cours des cinq dernières années. Dans des sociétés qui, jusqu'à récemment, étaient relativement isolées, les informations communiquées par des individus de toute

la planète au sujet de leur vie politique, sociale et privée sont devenues accessibles aisément. Les gouvernements ont suivi cette tendance en favorisant le commerce électronique et en investissant dans le cybergouvernement. Préoccupés toutefois par la vague d'influences émanant de l'Internet, ils ont ressenti la nécessité de réglementer et de filtrer.

Une centaine de praticiens de l'Internet, de journalistes, de juristes, de représentants d'ONG et de hauts fonctionnaires se sont réunis à Almaty les 17 et 18 mai pour ce qui est devenu une manifestation annuelle. Ils venaient des États participants d'Asie centrale – Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan – et, au-delà, de Géorgie, de Lituanie et d'Ukraine, et ont procédé pendant deux jours à un débat intense et ouvert. Ils ont examiné les tendances et les innovations,

mais aussi les défis posés par la réglementation de l'Internet.

« L'Internet et la technologie de l'information sont le secteur de l'économie qui croît le plus rapidement dans le monde entier et l'Asie centrale ne fait pas exception à la règle. Il convient toutefois de noter que certains problèmes se posent dans la région, notamment ceux du blocage de sites et du filtrage de contenus, de la censure et des obstacles législatifs », a déclaré Adil Jalilov, Président de l'Alliance médiatique du Kazakhstan.

Les problèmes de liberté d'expression qui se posent lorsque les gouvernements appliquent les normes journalistiques aux contenus Internet ont constitué un des points examinés par les participants. Traiter essentiellement les contenus Internet – sites, portails ou blogs – comme des articles de journaux étouffe la communication, en particulier dans les pays où les journalistes peuvent encore être poursuivis pénalement pour diffamation. Lorsque des sites hébergés hors de la juridiction du pays sont considérés comme violant les normes médiatiques, ils sont parfois filtrés ou bloqués.

« L'Internet est censé constituer un moyen pour les gens ordinaires de communiquer librement à travers le monde, comme un moyen de surmonter les frontières et les différences. Le recours à la législation pour réglementer l'Internet a l'effet contraire qui est de dénier la liberté d'expression à cause de la crainte d'être censuré ou, pire, poursuivi à l'étranger », a déclaré Olga Didenko, juriste du réseau Internews au Kazakhstan.

Mais l'aspect libérateur de l'internet a aussi figuré en bonne place dans l'ordre du jour du Forum. Les utilisations originales des réseaux sociaux au Kirghizistan, par exemple lors d'une campagne de bienfaisance sur Twitter, ont été présentées par Sabina Reingold, qui rédige la version en ligne du quotidien du soir de Bichkek. La Kazakhe Alia Sembay a raconté comment le magazine Internet Ekpin qu'elle a lancé en février apporte des contenus culturels à de jeunes lecteurs en langue kazakhe.

Nicolas Journoud, un illustrateur français indépendant qui vit et travaille au Kazakhstan depuis 2006, a relaté comment sa rencontre avec un adolescent souffrant de paralysie cérébrale a constitué le point départ d'un projet ouvrant le monde des handicapés à l'imagination publique (mesqueunblog.kz).

« Le nom du projet, qui signifie 'plus qu'un blog', s'inspire de la devise 'plus qu'un club' de l'équipe de football favorite du garçon, celle de Barcelone », a-t-il expliqué.

« Mon blog présente la vie familiale quotidienne d'un adolescent de 18 ans souffrant de paralysie cérébrale. En fait, il s'efforce de présenter une image collective des handicapés. L'isolement est ce que les handicapés considèrent comme leur

problème le plus pressant. Si les visiteurs commencent à percevoir le héros de mon blog non comme une personne handicapée, mais simplement comme un autre adolescent, l'objectif principal du projet aura été atteint », a-t-il dit.

Le projet de M. Journoud est mis en œuvre par l'ONG Centre international de journalisme MédiaNet, qui est aussi le partenaire du Centre de l'OSCE à Astana pour le Forum centrasiatique de développement de l'Internet. Le Forum se transforme en manifestation annuelle favorisant la réflexion et diffusant l'innovation alors que l'Asie centrale prend sa place dans le forum virtuel mondial qu'est l'Internet.

Le Centre de l'OSCE à Astana soutient le développement de la sphère médiatique au Kazakhstan à travers un suivi, l'établissement de rapports, des formations, la facilitation du dialogue et une assistance législative. Il aide des journalistes à améliorer leur compétence professionnelle grâce à des cours de formation. Il fournit en outre des avis d'experts et des opinions juridiques au gouvernement sur les projets de loi relatifs aux médias. Ses tables rondes sur des questions concernant les médias bénéficient d'une large participation et stimulent la discussion sur des sujets comme les nouveaux outils médiatiques pour les journalistes de langue kazakhe, la législation sur les médias, les tendances en matière de développement de l'Internet en Asie centrale et les principes de la liberté d'expression et d'accès à l'information.

Cet article a été rédigé sur la base des informations communiquées par le Centre de l'OSCE à Astana.



Le partenariat international sur le terrain : quelques-unes des meilleures pratiques

Gudrun Van Pottelbergh

Dans le climat financier actuel, il est plus important que jamais pour les organisations internationales d'éviter les doubles emplois dans les activités, de maximiser l'impact des programmes et d'utiliser les ressources de manière efficace et efficiente. Pour les opérations de terrain de l'OSCE, il s'agit là d'un défi très concret exigeant innovation et réactivité au quotidien.

En décembre dernier, le Conseil ministériel de l'OSCE a chargé les structures exécutives de déterminer les meilleures pratiques s'agissant de la coordination et de la coopération sur le terrain dans sa Décision No 3/11 relative aux éléments du cycle du conflit. Dans quels domaines l'OSCE collabore-t-elle fructueusement avec les partenaires internationaux et pourquoi ? Le Centre de prévention des conflits a recueilli des réponses à ces questions auprès de toutes les opérations de terrain de l'OSCE en vue de les publier prochainement dans un guide pratique.

CONTRÔLE NATIONAL

Les opérations de terrain aident les pays qui les

accueillent à honorer les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'OSCE, et leur collaboration avec les partenaires internationaux contribue pour beaucoup à cet objectif. Il n'est donc guère surprenant que les initiatives communes les plus réussies et les plus durables comportent une forte participation nationale.

Le programme pour la démilitarisation du Monténégro (MONDEM), dans le cadre duquel le Ministère monténégrin de la défense, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'OSCE œuvrent à sa démilitarisation et au stockage sûr des munitions depuis 2007, en est un excellent exemple.

La clé du succès du MONDEM réside dans la participation nationale. La demande initiale émanait du Ministère de la défense et elle a débouché sur un projet réellement partagé. Les trois partenaires représentent ensemble le MONDEM en travaillant avec les différentes communautés de donateurs. De fait, leurs excellentes relations de travail sur le terrain ont amené à exécuter également des activités conjointes dans d'autres domaines, comme dans le cas de

Le premier des 61 chars excédentaires est découpé au chalumeau pour marquer le début du Programme de démantèlement du Monténégro, un projet mené conjointement par le Ministère de la défense du pays, l'OSCE et le PNUD, Podgorica, 3 juillet 2007. (Dragan Mijatović)

la coopération récente entre l'OSCE, le PNUD et le Ministère de l'intérieur sur la maîtrise et la réduction des armes légères et de petit calibre.

À chaque étape, les priorités du pays hôte ont déterminé les activités menées dans le cadre du MONDEM, ce qui s'est révélé constituer une base solide pour la coopération. Plus de 100 tonnes de propergol hautement toxique ont été éliminées en toute sécurité, 3 300 tonnes de systèmes d'armes lourdes ont été découpées et fondues pour la ferraille, le site d'entrepôt de munitions de Taraš a été amélioré et 850 tonnes de munitions conventionnelles en excédent ont été détruites. Les ressources humaines et financières considérables que le Monténégro continue à allouer au Mondem attestent l'intérêt du programme pour le pays.

APPROCHE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE

De nombreux éléments se conjuguent pour assurer une coordination réussie. En Moldavie, lorsqu'il a fallu regrouper les efforts de lutte contre la traite des êtres humains, la Mission de l'OSCE en Moldavie a pris, en 2005, l'initiative d'organiser des réunions sur la coopération technique. Toutes les parties conviennent que celles-ci ont été très efficaces pour mettre les groupes internationaux, nationaux et de la société civile s'occupant de la traite des êtres humains et de la parité des sexes sur la même longueur d'onde.

La clé de leur succès a résidé dans l'approche inclusive et participative de la Mission. Elles ont réuni toutes les structures étatiques impliquées dans la lutte contre la traite des êtres humains et dans la promotion de l'égalité entre les sexes, à savoir le Ministère du travail, des affaires sociales et de la famille, les ministères de la justice, de la santé et de l'éducation, le Comité national de lutte contre la traite des êtres humains, le Centre de lutte contre la traite des personnes relevant du Ministère des affaires intérieures et le Bureau du Procureur général. Des ONG nationales et internationales, des ambassades et des organismes internationaux comme le Fonds des Nations Unies pour la population, le PNUD et ONU-Femmes y ont également participé. Les réunions sont ouvertes : tous ceux qu'elles intéressent peuvent y assister.

Un autre facteur de succès a résidé dans l'acceptation générale de la Mission de l'OSCE comme chef de file. Aucune organisation internationale n'est mandatée pour assumer ce rôle dans toutes les situations. En l'espèce, l'expérience préalable de l'OSCE en matière de lutte contre la traite des êtres humains et l'image politique positive dont elle jouit dans le pays en font un coordonnateur approprié.

Et dans ce cas également, la participation nationale est un facteur important. À l'origine, l'OSCE organisait seule les réunions, mais depuis 2009 le Ministère du travail, des affaires sociales et de la famille les coprésident. Aujourd'hui, ce sont principalement les acteurs nationaux qui y participent et les débats se déroulent essentiellement en roumain, avec interprétation en anglais. L'OSCE et la communauté

internationale jouent désormais essentiellement un rôle de médiation, de soutien et de conseil.

Mais d'autres raisons expliquent que ces réunions aient réussi aussi bien à faire décoller la coordination de la lutte contre la traite des êtres humains en Moldavie. Les locaux aisément accessibles et politiquement neutres de la Mission, la fourniture d'une interprétation simultanée et l'établissement des minutes des réunions en anglais et en roumain, voire la possibilité de nouer des relations et de s'entretenir de manière informelle devant une tasse de café avant et après les réunions sont des détails qui peuvent paraître terre-à-terre, mais qui ont fait chacun la différence.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Lorsque les sensibilités politiques sont vives et les parties prenantes nombreuses, la coordination entre des organisations internationales peut représenter une tâche redoutable exigeant des lignes de communication ouvertes et une vision claire. Au Tadjikistan, le Groupe de travail sur la gestion des frontières et son sous-groupe de travail complémentaire sur le contrôle des frontières et la répression, coprésidé par le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan, offrent une excellente occasion aux plus des 12 groupes s'occupant de la gestion des frontières et de la sécurité d'harmoniser leurs efforts en informant les partenaires sur les activités futures et en examinant les défis communs. Le Groupe de travail et son sous-groupe ont mis au point plusieurs bonnes pratiques d'échange d'informations, qui consistent notamment à établir des tableaux des différentes activités et formations des organisations et à programmer des exposés sur un sujet d'intérêt commun avant les tables rondes ordinaires.

Les discussions ont tiré avantage du caractère prospectif de la Stratégie nationale de gestion des frontières du Tadjikistan, laquelle a été établie avec le soutien de l'OSCE en 2010. Cette stratégie prévoit la création à terme d'un secrétariat interorganisations permanent pour assumer la responsabilité de la coordination de l'assistance fournie au pays en matière de gestion des frontières. Dans l'intervalle, eu égard aux objectifs à long terme qu'elle fixe, il est intéressant pour les acteurs internationaux d'investir dans des mécanismes durables de coordination et de coopération, qui revêtent une importance particulière en raison du retrait imminent des troupes de l'OTAN d'Afghanistan.

Il existe de nombreux autres exemples de pratiques innovantes dans les domaines dont s'occupe l'OSCE. Avec son guide des bonnes pratiques de coordination et de coopération internationale, le Centre de prévention des conflits cherche à stimuler cette innovation en fournissant des éléments pour un échange fructueux.

Guðrun Van Pottelbergh est spécialiste du soutien opérationnel au Centre de prévention des conflits du Secrétariat de l'OSCE à Vienne.



Nouveau département universitaire multilingue à Bujanovac : comment résoudre le dilemme linguistique ?

Michelle Pirotta

« C'est par l'éducation que les jeunes acquièrent la base de connaissances et les compétences nécessaires pour améliorer leur situation économique et leurs conditions de vie. C'est par l'éducation que les jeunes de tous les groupes ethniques peuvent apprendre à mieux surmonter les défis économiques et sociaux actuels. C'est par l'éducation que les jeunes d'horizons divers peuvent apprendre que, malgré nos différences individuelles, nous partageons des valeurs communes ».
– Extrait d'une déclaration du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Knut Vollebaek, à l'occasion du lancement d'une étude de faisabilité sur l'enseignement supérieur à Preševo et Bujanovac, en mars 2010

En mars 2012, le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Knut Vollebaek, a effectué sa première visite au nouveau département universitaire d'économie de Bujanovac (Serbie du Sud) depuis qu'il a assisté à son inauguration à l'automne dernier. L'existence même de ce département témoigne des encouragements persistants apportés par le Haut Commissaire et de sa coopération constructive avec toute une série de partenaires gouvernementaux et du monde universitaire.

Lors de sa visite, le Haut Commissaire a pu constater les résultats de sa persévérance : des étudiants albanais et serbes étudiant ensemble dans un espace commun.

La gestation de cet établissement d'enseignement

universitaire a duré trois ans. À certains moments, de nombreux retards et obstacles administratifs ont donné l'impression que le projet allait être impossible à réaliser et, pas plus tard que l'été dernier, alors que les étudiants auraient dû s'inscrire, un nouveau report paraissait inévitable.

Et pourtant, aujourd'hui, 93 étudiants se sont installés dans la vie universitaire et sont en passe de devenir les premiers diplômés de ce qui, comme l'espère le Haut Commissaire, deviendra un exemple de premier plan de la manière dont un enseignement supérieur multilingue et multiethnique peut être dispensé dans des communautés profondément divisées.

Le département de Bujanovac, une annexe de la faculté d'économie de l'Université de Novi Sad

à Subotica, a ceci de particulier qu'il constitue le premier établissement d'enseignement supérieur vraiment multilingue et multiethnique de Serbie du Sud. « Il s'agit d'un exemple de la façon dont l'enseignement multilingue peut être utilisé dans la pratique pour résoudre le dilemme d'une éducation dispensée soit dans la langue maternelle, soit dans la langue de l'État », a déclaré M. Vollebaek, lors de l'inauguration.

Le département propose des cours de marketing et d'économie tant en serbe qu'en albanais. Les deux tiers environ des cours de première année sont donnés en albanais. Cette proportion passe à environ deux tiers des cours dispensés dans la langue de l'État aux niveaux supérieurs. Le département est reconnu par l'État, et tous les étudiants bénéficient d'une aide publique fournie par divers organismes officiels. Près de la moitié des étudiants sont des Serbes de souche, l'autre moitié étant constituée d'Albanais de souche.

LE PROBLÈME DE LA SÉPARATION

Bujanovac se situe dans la vallée de Preševo, où résident un grand nombre d'Albanais, qui, pour l'essentiel, vivent séparément de leurs compatriotes serbes. Cette région a connu une escalade des tensions interethniques dans le passé et demeure tendue aujourd'hui encore. En 2000, un an après la fin de la guerre au Kosovo, une insurrection albanaise a éclaté à l'intérieur d'une zone-tampon créée par l'OTAN et qui incluait Bujanovac. Plus récemment, on a assisté à une recrudescence des tensions à la suite de l'arrestation, juste avant les élections serbes du 6 mai, de cinq hommes locaux inculpés de crimes de guerre. À peine deux semaines plus tard, le 17 mai, un poste de contrôle de la police locale, situé à proximité du Kosovo, a été attaqué par des hommes armés non identifiés. Certains dans cette région continuent d'appeler de leurs vœux le rattachement de la vallée de Preševo au Kosovo, ce qui aurait des effets déstabilisateurs dans la région élargie.

En outre, la Serbie du Sud traverse une crise économique et le manque de possibilités, aussi bien dans l'enseignement supérieur que sur le marché de l'emploi, incite les jeunes, toutes origines ethniques confondues, à partir pour des villes plus importantes. Les Albanais de souche vont surtout dans les universités de langue albanaise à Prishtinë/Priština, Tirana ou Tetovo. Bon nombre d'entre eux ne reviennent pas.

Le Haut Commissaire est depuis longtemps préoccupé par cette région et s'efforce de résoudre, outre les problèmes actuels, les causes profondes des tensions ethniques. Il est en particulier chargé de recourir à la diplomatie silencieuse pour déceler – et s'efforcer d'éliminer rapidement – les tensions ethniques qui pourraient menacer la paix, la stabilité ou les relations amicales entre les États participants de l'OSCE. Depuis que l'institution a été créée en 1992, M. Vollebaek, comme ses prédécesseurs, s'est concentré sur l'éducation comme étant l'un des moyens parmi d'autres de prévenir les conflits à long terme, s'acquittant ainsi de son mandat consistant à « déclencher... une 'alerte rapide' en cas de tensions impliquant des questions de minorités nationales. »

L'une des conséquences des dissensions dans cette région est que les enfants serbes et albanais étudient dans des établissements scolaires monolingues et monoethniques distincts. Or, comme le Haut Commissaire le rappelle régulièrement au cours de ses visites de pays, l'éducation séparée en fonction de l'origine ethnique ou de l'appartenance religieuse ne peut conduire à des sociétés intégrées. Ces dissensions tenaces permettent au contraire aux tensions entre différents groupes ethniques de s'envenimer, créant un potentiel de conflit.

« Dès le plus jeune âge, l'éducation met les enfants dans une voie qui peut les conduire à l'intégration ou à la séparation », explique M. Vollebaek. « À l'école, ils apprennent leur langue et leur histoire. À l'école, ils se rencontrent et se lient d'amitié. Lorsque les enfants sont séparés les uns des autres par la langue et par leur origine ethnique, il est moins probable qu'ils aient des contacts entre eux et plus probable qu'ils aient des trajectoires différentes. »

DONNER LE COUP D'ENVOI

Le département universitaire de Bujanovac a été créé pour remédier à ces problèmes. Son histoire a commencé en 2009, lorsque le Haut Commissaire et le Gouvernement serbe ont commandé une étude de faisabilité sur le développement de l'enseignement supérieur à Preševo et Bujanovac. Cette initiative s'appuie sur un projet précédent portant sur l'ouverture, non loin de là, dans la localité de Medveđa, d'un département local, qui a commencé à offrir des cours avec interprétation simultanée vers l'albanais en 2009.

Sur la base de nombreux entretiens avec des parties prenantes, l'étude a permis de déterminer qu'un établissement d'enseignement multilingue représenterait une initiative positive en faveur de l'intégration interethnique dans ces municipalités en offrant à la jeunesse locale l'occasion d'étudier ensemble, de se fréquenter et, peut-être, de nouer des amitiés durables. Selon cette étude, les Albanais de souche devraient avoir la possibilité de suivre un enseignement supérieur dans leur langue maternelle sans être obligés de partir étudier dans des universités situées ailleurs. Dans le même temps, le fait d'être capables de parler couramment la langue de l'État leur offrirait nettement plus de débouchés professionnels en Serbie. Un établissement universitaire pourrait contribuer à stimuler le développement économique local en attirant étudiants et professeurs et, à plus long terme, en produisant des diplômés animés de l'esprit d'entreprise qui souhaiteront rester dans la région. Compte tenu de ces considérations, les auteurs de l'étude ont proposé de créer un établissement d'enseignement supérieur à Bujanovac ou Preševo.

La Mission de l'OSCE en Serbie, l'Union européenne et les Amis de la Serbie du Sud, un groupe d'ambassadeurs bilatéraux à Belgrade, étaient du même avis et ont activement soutenu le projet dès le début. Cependant, comme l'a également relevé l'étude, obtenir le soutien et la coopération de tous les partenaires nécessaires, notamment du Gouvernement serbe, des autorités locales et du Conseil national de la minorité albanaise, allait vraisemblablement constituer une tâche difficile.

Bâtir des coalitions de réticents fait partie du travail du Haut Commissaire. Il s'emploie confidentiellement et en coulisse à rapprocher les parties prenantes concernées et à faire en sorte qu'elles continuent d'avancer. Bien entendu, il ne peut que jouer un rôle de catalyseur ; c'est aux parties concernées qu'il appartient de décider de mettre leurs divergences de côté et de conjuguer leurs efforts afin de donner un avenir à leurs enfants.

M. Vollebaek a pu tirer parti de l'expérience accumulée par son Bureau pour ce qui est de la manière dont les établissements d'enseignement supérieur multiethniques peuvent et devraient fonctionner. En 2001, par exemple, le premier Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, le regretté Max van der Stoep, a joué un rôle de premier plan dans la création de l'Université de l'Europe du Sud-Est à Tetovo, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

À l'occasion de la publication de l'étude de faisabilité à Belgrade en mars 2010, M. Vollebaek avait indiqué que l'expérience acquise à Tetovo allait être appliquée en Serbie du Sud en tenant également



Cette page et page 24: le Haut Commissaire pour les minorités nationales Knut Vollebaek (au centre dans la photo en bas à droite) s'entretient avec des étudiants du département universitaire multilingue à Bujanovac (Serbie), mars 2012. (OSCE/Milan Obradović)

compte des sensibilités culturelles et politiques locales.

Un groupe de travail interministériel sur l'enseignement supérieur a élaboré un plan visant à faire de cette vision une réalité. La première étape a consisté en la création, à Bujanovac, d'un département d'une université bien établie. Faire partie d'un établissement d'enseignement plus grand apporte les avantages d'une mise en commun des données d'expérience et d'un processus d'accréditation plus aisé. Entretemps, le Gouvernement serbe avait pris l'engagement ferme de fournir le soutien politique et financier nécessaire. Cependant, en mai 2011, cinq mois à peine avant l'inauguration prévue du département, une institution « mère » appropriée n'avait toujours pas été trouvée. Au cours des mois suivants, le Haut Commissaire et les autorités serbes, œuvrant en étroite coopération avec la Mission de l'OSCE en Serbie, se sont efforcés de trouver un partenaire intéressé. Finalement, la faculté d'économie de Subotica (une annexe de l'Université de Novi Sad) a accepté d'ouvrir un département à Bujanovac. L'Université de Novi Sad, qui, outre les cours en serbe, dispense depuis plusieurs années des cours en hongrois, en roumain et en slovaque, entre autres langues, est le principal établissement d'enseignement supérieur multilingue de Serbie. La faculté d'économie de l'Université d'État de Tetovo a indiqué qu'elle pouvait mettre à disposition des professeurs invités qui enseigneraient en albanais.

LA PREMIÈRE ÉTAPE

Le département a officiellement commencé à accueillir des étudiants le 28 octobre 2011. Miodrag Gusevski, un Serbe de souche, et Xhabir Aziri, un Albanais de souche, ont été parmi les premiers à s'inscrire. Ils ont choisi d'étudier ici, car cela leur permet de rester dans leur propre ville, ce qui leur coûte bien moins cher que d'étudier ailleurs.

Tous deux disent qu'ils apprécient la chance de pouvoir fréquenter des étudiants de différentes origines ethniques.

« Nous vivons dans une localité multiethnique et rencontrer des membres de communautés différentes est inévitable, qu'on le veuille

ou non. J'estime que la communication, surtout entre jeunes, est indispensable et ce département est un endroit tout indiqué pour s'y mettre », déclare Miodrag.

Xhabir est du même avis : « C'est la meilleure solution pour tous ceux d'entre nous qui vivent à Bujanovac, car nous ne pourrions parvenir à quelque chose que si nous sommes unis. Je considère qu'ouvrir ce département était une excellente idée pour l'intégration de différents groupes à la société. »

Miodrag et Xhabir prévoient tous deux de rester à Bujanovac après leurs études. Miodrag a déjà un emploi à plein temps comme comptable et fait la navette entre ses cours et le bureau. Je crois qu'il est possible de vivre agréablement et en paix ici, mais cela demande beaucoup d'efforts de la part de tous les citoyens, indépendamment de leur origine ethnique », dit-il.

Si le département d'économie de Bujanovac veut apporter sa contribution à l'intégration de cette communauté fracturée, il lui faudra davantage d'étudiants comme Miodrag et Xhabir qui choisissent de rester dans la ville et de contribuer à leur pays ou leur localité. Il aura également besoin du soutien constant des autorités locales et centrales.

Le Haut Commissaire et la Mission de l'OSCE en Serbie continueront de suivre l'évolution de ce département et de cette région. Ils repéreront les tensions potentielles le plus tôt possible et encouragerons les parties prenantes locales à continuer de travailler main dans la main, comme l'ouverture de ce département universitaire a prouvé qu'ils étaient en mesure de le faire avec beaucoup de succès, pour la stabilité et la prospérité à long terme de la Serbie.

Michelle Pirota est l'assistante (communication et rédaction) du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales.



Le contrôle interne : un ami critique

Le Conseil permanent de l'OSCE a adopté le mandat du Bureau du contrôle interne en décembre 2000 et le Bureau a commencé ses travaux en 2001. Depuis, il a consolidé son rôle en tant que pilier des efforts déployés par l'Organisation pour assurer une utilisation efficace et efficiente des ressources fournies par les États participants. En 2009, il a étendu ses activités à tout l'éventail des fonctions de contrôle qu'il coiffe : audit, évaluation et enquête.

Paul Manning est entré à l'OSCE comme Directeur du Bureau du contrôle interne en janvier dernier après avoir passé cinq ans au Département du développement international du Gouvernement britannique et avoir travaillé auparavant dans le secteur privé et dans des ONG internationales. Il a répondu aux questions du Magazine de l'OSCE.

Magazine de l'OSCE : Que fait le Bureau du contrôle interne ?

Paul Manning : Nous avons une équipe très talentueuse qui fournit des assurances objectives et indépendantes à l'OSCE et joue un rôle consultatif auprès d'elle. Nos audits internes donnent des assurances quant aux processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'Organisation. Nos évaluations déterminent la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des activités de l'Organisation – depuis la formation de la police dans les Balkans et en Asie centrale jusqu'à l'examen du système de détachement de l'OSCE, en vertu duquel les États participants parrainent directement certains membres du personnel, en passant par le renforcement législatif. En outre, le Bureau du contrôle interne

gère une permanence téléphonique permettant au personnel et à d'autres de faire part de manière confidentielle de tout soupçon de fraude, de gaspillage ou de mauvaise gestion et les allégations formulées sont examinées de près par nos enquêteurs. En outre, nous conseillons continuellement les gestionnaires afin de les aider à gérer les risques pour qu'ils atteignent leurs objectifs et tirent le meilleur parti possible des fonds des États participants.

Comment ces activités apportent-elles une valeur ajoutée à l'Organisation ?

Le Bureau du contrôle interne joue, auprès du Secrétaire général et d'autres responsables, le rôle d'« ami critique » qui comprend les problèmes de l'Organisation, peut contester la pratique suivie et sert de catalyseur d'amélioration. En coopération avec le Comité d'audit et les vérificateurs extérieurs, nous donnons de manière indépendante l'assurance que l'Organisation est bien gérée et utilise ses ressources de manière efficace et efficiente pour atteindre ses objectifs essentiels. En outre, notre travail aide l'OSCE à démontrer ses résultats en convainquant les États participants que l'argent de leurs contribuables qu'ils ont confié à l'Organisation est valorisé au mieux.

Mais la plus grande valeur ajoutée que nous apportons aux responsables et aux équipes dans toute l'OSCE réside sans doute dans la facilitation du partage des connaissances, étant donné en particulier que le Bureau du contrôle interne occupe une position unique du fait qu'il couvre l'ensemble des institutions, des opérations de terrain et du Secrétariat. L'OSCE est une organisation de savoir et notre bureau aide à

Paul Manning (au centre) s'entretient avec Serani Siegel (à gauche) et Hyung Kwon Jung (à droite), membres du personnel du Bureau du contrôle interne, au Secrétariat de l'OSCE. (OSCE/Julia Edminster)

mobiliser les connaissances et à les transmettre là où elles aideront à améliorer les opérations de l'OSCE. Nos compétences spécialisées et notre expertise ainsi que notre indépendance nous ont permis d'agir avec succès comme agent du changement dans des domaines comme la gestion des risques et la déontologie. Et nos services deviennent de plus en plus nécessaires au lieu de l'être de moins en moins dans la mesure où l'OSCE est confrontée à un environnement interne et externe toujours plus exigeant et difficile.

Quelles sont les difficultés auxquelles se heurte un bureau de contrôle pour aider l'Organisation à faire face à la crise économique actuelle ?

Les budgets intérieurs des États participants sont soumis à une pression croissante et nous devons démontrer comment chaque euro fourni à l'OSCE est un euro bien dépensé. Et comme les ressources de l'Organisation sont de plus en plus sollicitées, il est encore plus crucial de les utiliser avec prudence et efficacité. Depuis mon entrée à l'OSCE, je suis impressionné par ce que l'Organisation parvient à faire dans les limites de son budget. Les évaluations du Bureau du contrôle interne aident à démontrer ces résultats en recourant à des outils innovants comme la cartographie des incidences et en diffusant les enseignements afin d'améliorer continuellement la performance de l'Organisation. Nos audits et nos enquêtes aident à préserver les avoirs et les ressources de l'OSCE, ce qui est particulièrement important à un moment où la crise économique accroît le risque de fraude et d'autres comportements répréhensibles dans les environnements où nous travaillons, et à faire en sorte

que les coûts soient bien gérés. Et tout comme l'Organisation dans son ensemble qui est tenue de plus en plus de fixer des priorités, nous devons retenir les domaines où le Bureau peut apporter la plus grande valeur ajoutée compte tenu de la limitation de nos propres ressources.

Comment envisagez-vous les priorités futures du Bureau du contrôle interne ?

Je vois le Bureau du contrôle interne jouer un rôle de soutien de la direction dans l'ensemble de l'OSCE en tant que partenaire stratégique tout en s'acquittant de son mandat qui est de fournir une assurance et une évaluation objectives et indépendantes. C'est tellement mieux si nous pouvons aider les gestionnaires à atteindre leurs objectifs d'une manière bien contrôlée depuis le début plutôt que (pour reprendre une vieille plaisanterie de vérificateur) d'« arriver après la bataille pour achever les blessés à la baïonnette ». Le retour d'information sur nos activités de contrôle – audits, évaluations et enquêtes – a été très positif et les gestionnaires et leurs équipes reconnaissent clairement la valeur que notre travail apporte. En outre, nous bénéficions de l'appui du Secrétaire général et collaborons étroitement avec lui. Le Bureau du contrôle interne est là pour aider et nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler avec chacun dans toute l'Organisation pour soutenir l'OSCE dans l'exécution de sa mission cruciale consistant à instaurer la confiance et à rapprocher les points de vue.

Pour l'évaluation des activités, le Bureau du contrôle interne recourt à divers outils :

- Réunions de groupes de réflexion avec des policiers dans des académies et des écoles
- Entretiens avec les bénéficiaires, les fonctionnaires et le personnel de l'OSCE
- Enquêtes en ligne pour rassembler des données quantitatives
- Examen des indicateurs de résultats
- Analyse statistique
- Triangulation des observations et des informations financières

Outils récents qui ont été utilisés par le Bureau du contrôle interne :

- Cartographie des incidences afin de déterminer les changements apportés par les projets
- Analyse qualitative de texte
- Outils de mesure des médias sociaux



Formation de la police à Bichkek. Le Bureau du contrôle interne a évalué les activités de formation de la police menées par l'OSCE au Kirghizstan ainsi qu'en Serbie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine en 2009 et 2010. (OSCE)



Une équipe d'évaluation faisant partie du Bureau du contrôle interne détermine par quels moyens l'OSCE a contribué à améliorer les conditions de vie des membres d'un centre de ressources pour femmes en Arménie qui bénéficie du soutien du Bureau de l'OSCE à Erevan, novembre 2011. (OSCE/Judith Lakatos)

Gulzhakhan Imanaliyeva, juge chargée de la région de Mangistau (Kazakhstan), expose son point de vue à la Conférence régionale sur la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus organisée par l'OSCE et la CEE-ONU à Almaty (Kazakhstan), le 22 mai 2012. (OSCE/Aiman Smagulova)



Traduire en justice ceux qui violent les droits environnementaux

Ursula Froese

Les habitants d'un village du pays X ont noté récemment que l'eau de leurs puits avait un drôle de goût et que l'incidence des problèmes respiratoires chez leurs enfants avait augmenté. Un ancien site militaire situé à proximité est utilisé comme décharge pour les cendres provenant d'une centrale électrique. Ils s'inquiètent de l'existence possible d'un lien. Mais lorsqu'ils cherchent à savoir, on les envoie d'un bureau à l'autre. L'organe administratif responsable du site nie être tenu de communiquer des informations. Les autorités locales chargées de l'environnement et de la santé disent qu'elles ont procédé à une étude d'évaluation des risques mais refusent de la divulguer, prétendant qu'elle contient des secrets commerciaux de la centrale.

Ce genre de scénario a été prévu par les rédacteurs de la Convention d'Aarhus de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), dont l'OSCE soutient la mise en œuvre à travers un réseau étendu de centres Aarhus. L'article 9 de la Convention garantit aux membres du public le droit de former un recours devant une instance judiciaire s'ils se sont vu refuser l'accès à l'information ou la participation au processus décisionnel en matière environnementale ou s'ils souhaitent contester des violations privées ou publiques du droit de l'environnement.

S'il ne fait pas de doute que les dispositions de la Convention d'Aarhus relative à l'accès à la justice, souvent

appelé le 'troisième pilier' de la Convention, ont amélioré sensiblement la démocratie environnementale, des problèmes subsistent, non seulement dans les salles d'audience mais aussi en dehors.

Dans certains pays, vous devez d'abord passer par la voie administrative et lorsque vous voulez faire appel aux tribunaux il est peut-être déjà trop tard », déclare Jan Darpo, qui dirige l'Équipe spéciale sur l'accès à la justice de la Convention d'Aarhus de la CEE-ONU. « De plus, un succès devant les tribunaux ne garantit pas un succès sur le terrain. Vous pouvez effectivement aller au tribunal, mais les décisions de ce dernier ne sont pas appliquées ou le sont suivant des procédures qui prennent du temps. Et, bien entendu, les frais de toutes sortes – frais de justice, honoraires d'avocats, indemnité de témoin et garanties – sont toujours un problème. La Convention stipule que le coût des procédures ne doit pas être prohibitif, mais on peut discuter et on discute effectivement de ce qui constitue un 'coût prohibitif' », explique-t-il.

Les Parties à la Convention d'Aarhus ont admis récemment que l'on avait pris du retard dans l'application de son troisième pilier. En réponse, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a, de concert avec la CEE-ONU, décidé d'organiser une réunion régionale à Almaty (Kazakhstan) les 22 et 23 mai 2012. Cette réunion a été accueillie par le Centre de l'OSCE à Astana et a rassemblé des participants des cinq États

participants de l'OSCE d'Asie centrale ainsi que de la Mongolie, qui a fait savoir récemment qu'elle souhaitait devenir Partie à la Convention.

La réunion a innové dans la mesure où elle a été conçue en fonction des différents groupes cibles appartenant ou non à l'appareil judiciaire. Les participants comprenaient des juges de haut rang et des représentants d'établissement de formation judiciaire de même que des représentants des centres Aarhus et des ONG ainsi que des fonctionnaires. Ils ont examiné les scénarios établis sur la base des informations rassemblées par le Comité d'examen du respect de la Convention d'Aarhus, qui est lui-même un organe novateur dans la mesure où des particuliers ou des groupes peuvent s'adresser directement à lui s'ils estiment qu'un État Partie ne se conforme pas aux dispositions de la Convention. Dans chaque cas, il a été demandé « qu'auraient pu faire les centres Aarhus pour contribuer à ce que la justice soit rendue ? »

« La participation de différentes parties prenantes aux discussions améliore réellement les conditions du débat et, fort souvent, les centres Aarhus sont très bien informés », fait observer M. Darpo. « L'utilisation de la technique consistant à examiner des scénarios concrets vous permet de surmonter les différences professionnelles et aussi culturelles. Bien entendu, un juge ne parlera jamais aussi franchement qu'une ONG, mais l'échange peut être fort fructueux. »

Il a été mentionné qu'une des valeurs ajoutées apportées par les centres Aarhus résidait dans le fait que, outre qu'ils informent les

citoyens et donnent des conseils juridiques sur la façon de s'adresser aux tribunaux, ils constituent un réseau international et peuvent se communiquer les résultats des affaires et les données d'expérience d'un pays à l'autre.

« Pour pouvoir relever les défis environnementaux à la sécurité, il faut assurer une coopération à l'intérieur des pays et entre eux ainsi qu'entre diverses parties prenantes, dont la société civile, et la Convention d'Aarhus et ses centres offrent un outil exceptionnel à cette fin », a déclaré Goran Svilanović, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE. « Les centres Aarhus offrent une excellente plateforme pour promouvoir le dialogue entre les autorités et les organisations non gouvernementales sur les questions de protection de l'environnement », a ajouté Jeannette Kloetzer, chef adjointe du Centre de l'OSCE à Astana.

Les représentants des centres Aarhus d'Asie centrale ont tenu séparément après la réunion une consultation d'une journée au cours de laquelle ils ont examiné comment renforcer leur réseau. L'OSCE soutient 38 centres Aarhus situés dans 11 pays qui fournissent des avis concrets sur tous les aspects de la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus. Ils sont parties aux programmes de travail de l'Initiative Environnement et sécurité (ENVSEC) en Asie centrale, dans le Caucase du Sud, en Europe orientale et en Europe du Sud-Est.

Ursula Froese est Rédactrice en chef du Magazine de l'OSCE

OSCE Nominations



OSCE/IGOR SCHIMBATOR

Jennifer Leigh Brush (États-Unis) a pris ses fonctions de chef de la Mission de l'OSCE en Moldavie le 11 avril 2012. Diplomate de carrière, elle est arrivée à l'OSCE en provenance de Washington où elle était Directrice du Bureau du Département d'État pour les affaires d'Europe centre-méridionale. Elle a été chef de mission adjointe dans les ambassades des États-Unis à Belgrade (Serbie), Achgabat (Turkménistan) et Majuro (République des Îles Marshall). Plusieurs distinctions supérieures et médailles du mérite lui ont été décernées pour son action en faveur de la promotion de la démocratie et du règlement des conflits. Ses autres affectations à l'étranger l'ont conduite à la Mission des États-Unis auprès des organisations internationales à Vienne et aux ambassades des États-Unis à Sarajevo, Ankara, Varsovie et Belgrade. Elle a obtenu sa maîtrise en politiques publiques à l'École Woodrow Wilson de l'Université de Princeton et est originaire de Solon, dans l'Ohio.



OSCE/IONATHAN PERFECT

Marcel Peško (Slovaquie) a pris son poste de Directeur du Bureau du Secrétaire général le 1er mai 2012. Avant d'entrer au Secrétariat de l'OSCE, l'Ambassadeur Peško a dirigé la Mission permanente de la Slovaquie auprès des organisations internationales à Vienne. En tant que diplomate de carrière, il a occupé divers postes de responsabilité au Ministère des affaires étrangères de la République slovaque, notamment ceux de Secrétaire général du Ministère, de Directeur du Département de l'Organisation des Nations Unies et de chef de l'Unité de coordination pour le Conseil de sécurité des Nations Unies. Au début de sa carrière, l'Ambassadeur Peško a travaillé à la Mission permanente de la Slovaquie auprès de la CSCE/OSCE, puis a été chargé de l'Ambassade de Slovaquie à Dublin. De 2003 à 2005, il a travaillé comme chef du service administratif au Bureau du Secrétaire général de l'OSCE.



OSCE/JONATHAN PERFECT

Alexey Lyzhenkov (Fédération de Russie) a pris ses fonctions de Directeur du Département chargé de la lutte contre les menaces transnationales le 23 avril 2012. Avant d'entrer à l'OSCE, il a été Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, poste auquel il a dirigé les activités de la mission relatives à la criminalité transnationale organisée, à la corruption, au trafic illicite de stupéfiants, à la lutte contre le terrorisme, à la cybercriminalité, à la traite des êtres humains et à d'autres menaces transnationales. De 2004 à 2007, il a travaillé au Ministère russe des affaires étrangères comme Directeur adjoint du Département des nouveaux défis et menaces où il a coordonné les activités du Département liées à la participation de la Russie à la coopération internationale contre le terrorisme et d'autres menaces transnationales.



OSCE/JONATHAN PERFECT

Jens Behrendt (Allemagne) a pris le poste de chef du recrutement au Département des ressources humaines le 27 février 2012. Au cours des huit dernières années, il a été chef des ressources humaines et Directeur adjoint au Centre pour les missions internationales de paix basé à Berlin. De 1994 à 2003, il a travaillé avec les volontaires des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement à Genève, Bonn et Jakarta, en passant progressivement de la gestion des projets au recrutement et au soutien du personnel. Il a en outre séjourné pendant deux ans au Ghana où il a donné des conseils sur le développement des petites entreprises. Ces dernières années, il a enseigné les relations internationales et la gestion des ressources humaines aux universités de Berlin et de Pise.



OSCE/JONATHAN PERFECT

Thomas Wuchte (États-Unis) a pris ses fonctions de responsable des questions relatives à la lutte contre le terrorisme au Département chargé de la lutte contre les menaces transnationales du Secrétariat de l'OSCE en mars 2012. Avant d'entrer à l'OSCE, il a été Coordonnateur spécial des États-Unis pour la résolution 1740 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui est incluse dans la Stratégie antiterroriste des Nations Unies, laquelle a été établie pour renforcer l'état de droit, la sécurisation des frontières et les mesures normatives contre les terroristes en coopération étroite avec la police et les douanes. M. Wuchte est diplômé de l'Académie militaire des États-Unis de West Point et a obtenu un diplôme d'études universitaires du troisième cycle en relations internationales et études russes à l'Université de l'Illinois. Il s'est vu récemment décerner le prix du Département d'État pour l'excellence dans les affaires de sécurité internationale par la Secrétaire d'État Clinton pour ses efforts de collaboration avec les partenaires internationaux.



OSCE/DAVID CHALLENGER

Claus Neukirch (Allemagne) a pris ses fonctions de Directeur adjoint du Centre de prévention des conflits chargé du Service des opérations le 15 mars 2012. Il apporte avec lui la riche expérience de l'Organisation qu'il a acquise à ses postes précédents à la Mission de l'OSCE en Moldavie comme chef adjoint de la Mission de 2008 à 2011, comme porte-parole de la Mission de 2003 à 2008 et comme spécialiste des questions relatives à la dimension humaine en 1996 et 1997. De 1999 à 2003, il a été chercheur au Centre de recherche sur l'OSCE à l'Université de Hambourg où il a obtenu un doctorat en relations internationales et une maîtrise en sciences politiques et droit public.

osce.org/publications
e-mail: oscemagazine@osce.org

OSCE Organisation pour la sécurité
et la coopération en Europe